



Steph'infos

2024



Les numéros

utiles

Urgences

- Urgence médicale (SAMU) 15
- Pompiers 18
- Police-secours..... 17

Médecin

- Dr Sabrina Michel-Leuvrey 03 29 23 98 22

Kinésithérapeute

- M. Didier Valentin..... 03 29 62 52 10

Thérapie manuelle, générale et crânienne

- M. Jean-Michel Demengeon, sur rendez-vous
..... 06 25 05 17 89

Ostéopathe

- M^{me} Gaëlle Chaput..... 06 35 63 58 90

Réflexologie

- Massage et santé :
M^{me} Frédérique Hussmann 06 04 13 58 46

Dentiste

- M^{me} Christelle Antoine 03 29 23 30 93

Pharmacie

- M. Petitjean..... 03 29 23 02 59

Infirmières

- M^{me} Catherine Duval 06 78 47 78 86 ou 03 29 22 90 72
- M^{me} Sophie Thouvenin..... 06 83 13 01 18
- M^{me} Cécilia Antoine..... 06 38 56 38 05

Taxis

- Taxi Chol..... 03 29 23 24 17 ou 06 08 43 89 13
- Taxi Joelle & taxi Mangin .. 06 73 10 86 48 / 06 29 58 45 78

- Paroisse..... 03 29 23 25 12

Services administratifs

Mairie de Saint-Etienne-lès-Remiremont

- Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Et le samedi matin de 9h à 12h
- Accueil 03 29 26 18 00
- N° astreinte générale 06 07 52 16 98
- Garderie/Accueil de Loisirs..... 03 29 62 34 03

Bureau de Poste à Saint-Etienne-lès-Remiremont

- Horaires du lundi au vendredi de 9h à 11h30
(Fermeture le samedi) 03 29 23 24 20

Déchèteries

- Saint-Nabord 03 29 31 33 75
Mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 18h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h
et de 13h à 18h - Le dimanche : de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.
- Eloyes 03 29 31 33 75
Lundi et dimanche : fermé
Mardi, jeudi et vendredi : de 13h à 18h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h et 13h à 18h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES LES LUNDIS.

TRI SÉLECTIF
CHAQUE MERCREDI,
(SACS JAUNES distribués
gratuitement en mairie).



Suivez nous

sur Facebook



et sur Instagram



saintetiennesrmt_officiel



VOSGES SECRÈTES

la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Directeur de la publication : Michel DEMANGE
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024

Ce produit est certifié  PEFC 10-31-3527 - Création et impression  L'ATELIER DE LA COMMUNICATION - 202404-157098

Crédit photo 1^{ère} de couverture : @VIPpourRemiremontPlom bieresTourisme / Vosges Matin



*Stéphanoises, Stéphanois,
Cher(e)s ami(e)s,*

Être élu, c'est s'engager avec ses idées, ses convictions et ses valeurs.

Assumer la fonction, c'est s'appuyer sur son expérience de vie personnelle et professionnelle, avec l'aide et le soutien d'une équipe municipale compétente, loyale et fidèle, c'est le faire également en fonction de l'éducation reçue.

Mon éducation est imprégnée de respect, d'honnêteté et de travail. Ce sont ces valeurs qui me guident dans mon quotidien au service de la ville de Saint-Etienne-lès-Remiremont et de la Communauté de Communes.

Jamais je ne trahirai la colonne vertébrale de cette éducation et je dénoncerai toujours tous ceux qui n'exercent pas cette noble fonction d'élu pour l'intérêt général...

Soyez assurés de ma sérénité et de ma détermination à continuer à m'engager pour l'ensemble des concitoyens dans le seul intérêt général. Depuis plus de 16 ans j'ai pu vous le démontrer à Saint-Etienne-lès-Remiremont en continuant, avec mon équipe municipale, à investir pour notre commune, en veillant à une qualité de vie agréable.

En 2023, nous venons de vivre des remous économiques, des guerres qui ont éclatées sur notre planète, et avons vu Notre France qui perd ses repères et ses valeurs.

Le contexte géopolitique international et ses répercussions directes sur l'inflation, le défi climatique, la flambée du prix des énergies, les mouvements revendicatifs de tous ordres au niveau national nous appellent à plus de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Dans cette situation difficile par l'explosion des coûts énergétiques, des matières premières et la pression de l'inflation, ce sont néanmoins, comme les années précédentes, des budgets optimisés et équilibrés qui ont été présentés pour 2024 au vote des Conseillers Municipaux.

Des budgets où les dépenses de fonctionnement sont contenues et les investissements mesurés : ce n'est pas la gabegie heureusement, ce n'est pas l'opulence non plus, n'en déplaise à certains...

*Nous poursuivons depuis 2008 le même engagement, celui de ne pas augmenter le taux des impôts, **avec cette année un coup de pouce au pouvoir d'achat des Stéphanoises et Stéphanois, c'est-à-dire une baisse de 2 points de la taxe foncière.***

En 2024, les deux grands chantiers de notre mandat vont enfin commencer :

- ▶ *La rénovation de l'ancienne école du Fossard, véritable patrimoine de notre commune. Ce bâtiment pourra accueillir, une fois réhabilité, plus d'association dans un cadre agréable et sain.
Il est à signaler qu'à son lancement, ce projet a recueilli l'assentiment de la totalité de la municipalité (y compris les adjoints démissionnaires), qui aujourd'hui, devenus indépendants, vilipendent le dossier... 2026 est proche !!!*
- ▶ *La réhabilitation de l'espace de la Moutière, sera la continuité du travail déjà engagé et la réflexion sur l'aménagement de notre commune.*

En parallèle à ces travaux, 2024 verra également le démarrage du changement de la station de neutralisation de notre réseau d'adduction d'eau potable, car comme 27% des communes vosgiennes, notre eau est « trop agressive », cela ne veut pas dire qu'elle soit impropre à la consommation comme l'affirme hélas « certain opposant » mais qu'elle a un PH trop élevé. Ce changement devrait permettre de retrouver un PH dans la norme.

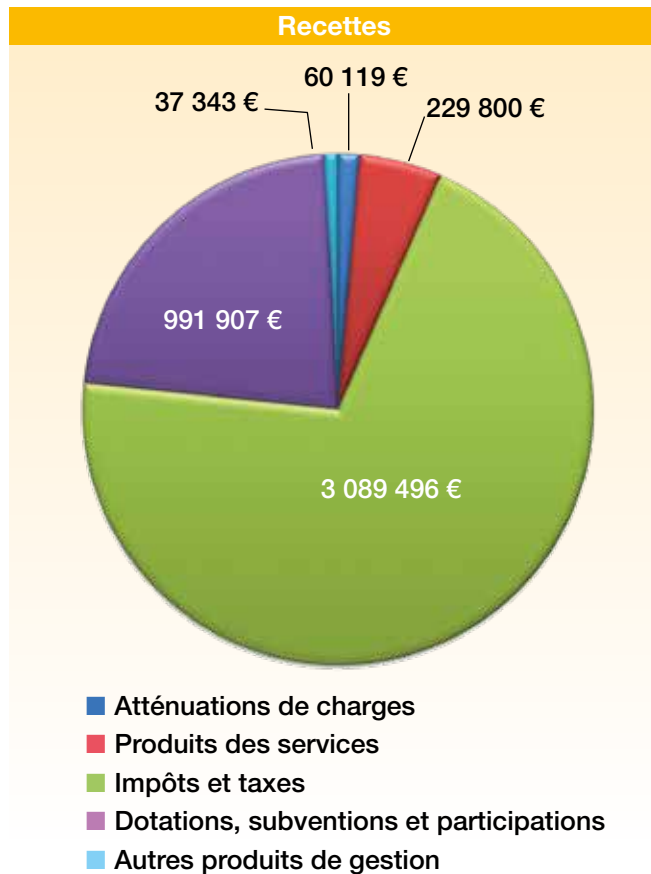
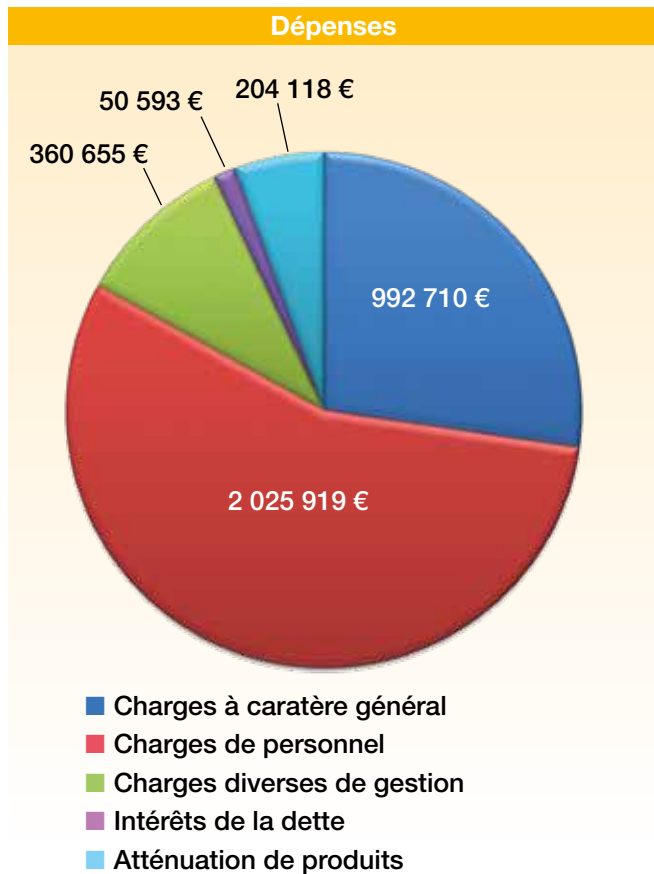
Vous pouvez bien évidemment, en plus de la lecture de ce bulletin, prendre connaissance de façon plus détaillée de la vie de la commune sur notre site internet et y consulter nos "débat" (délibérations et comptes rendus des conseils municipaux...).

L'équipe municipale ne manquera donc pas de travail pour poursuivre la dynamique engagée depuis plus de 16 ans pour Saint-Etienne-Lès-Remiremont.

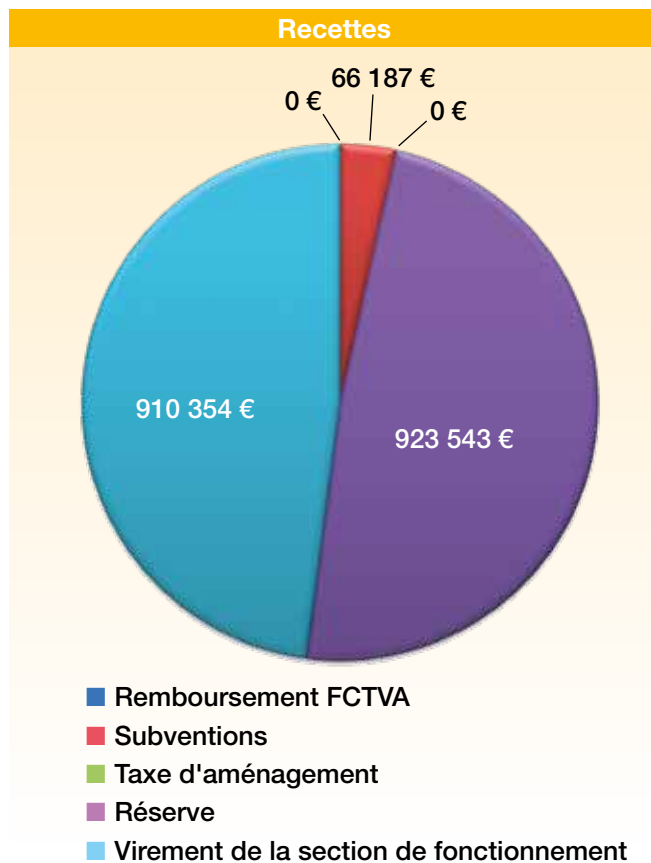
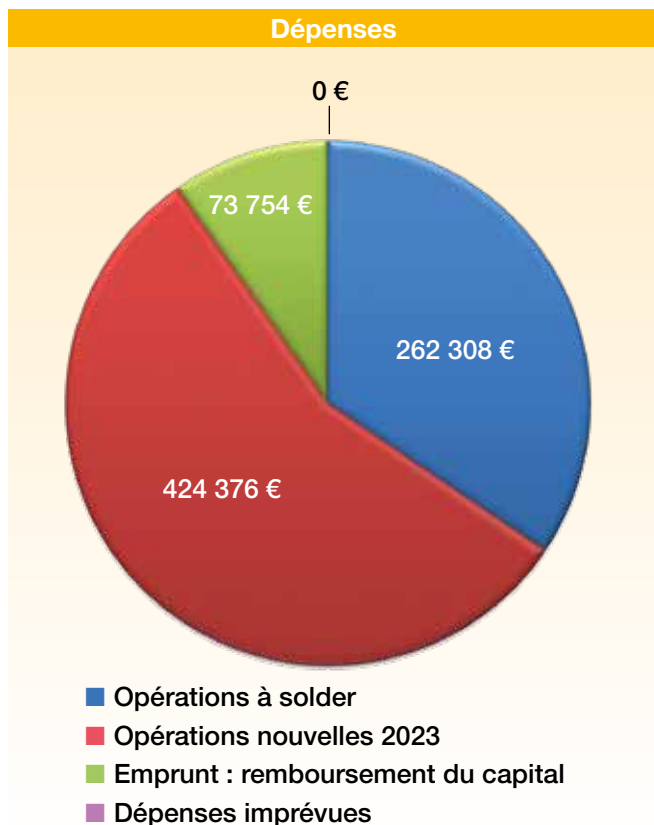
Très bonne lecture à tous.

Michel DEMANGE, Maire

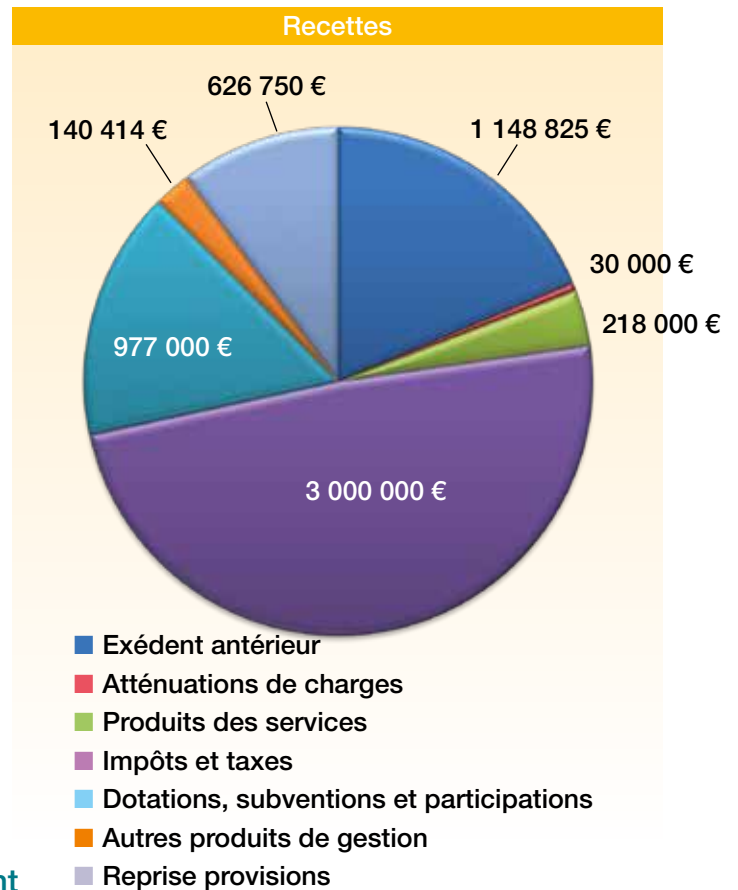
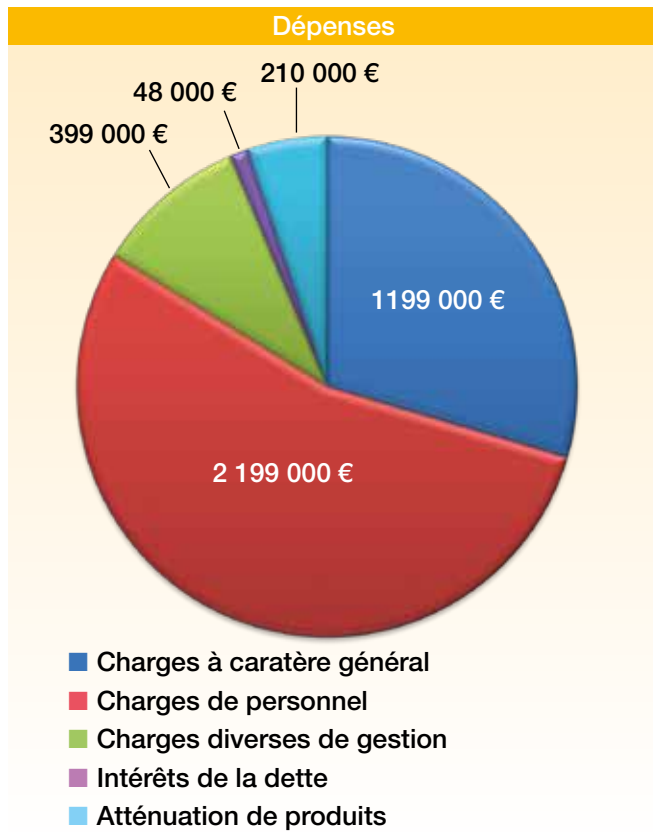
Résultats 2023 : budget fonctionnement



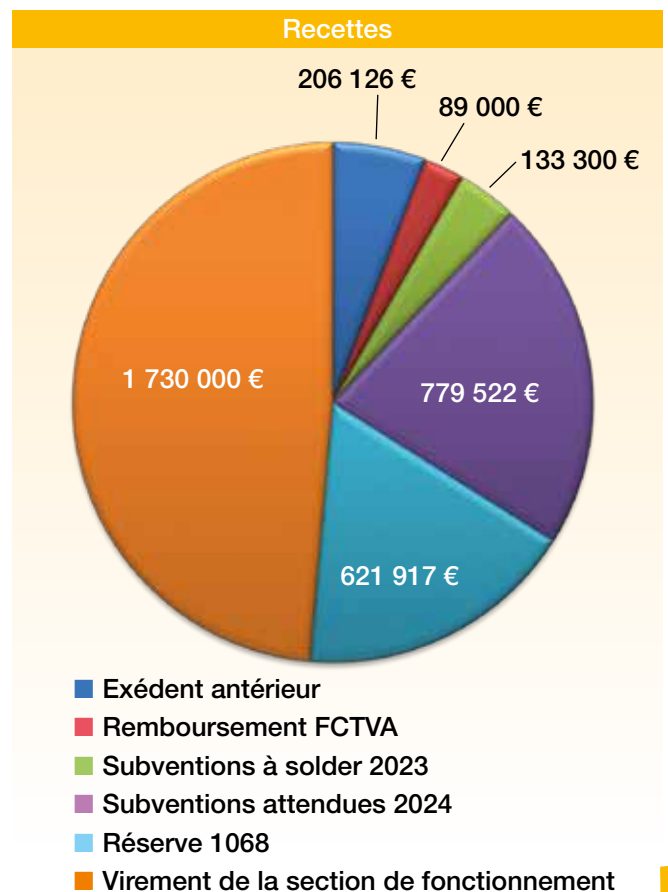
Résultats 2023 : budget investissement



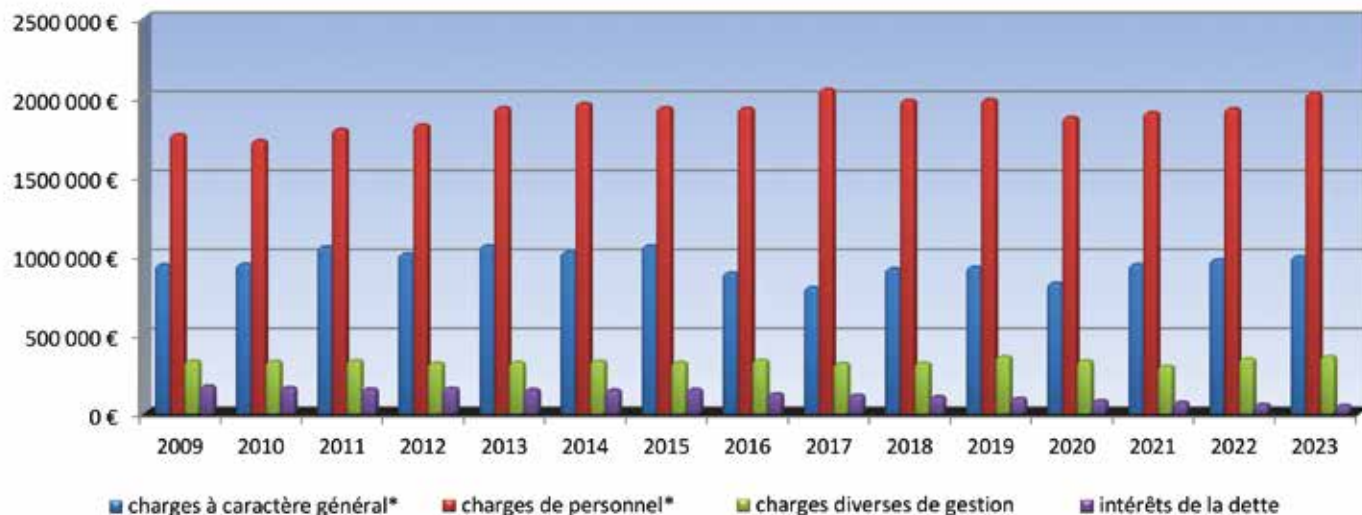
Budget principal primitif 2024 : fonctionnement



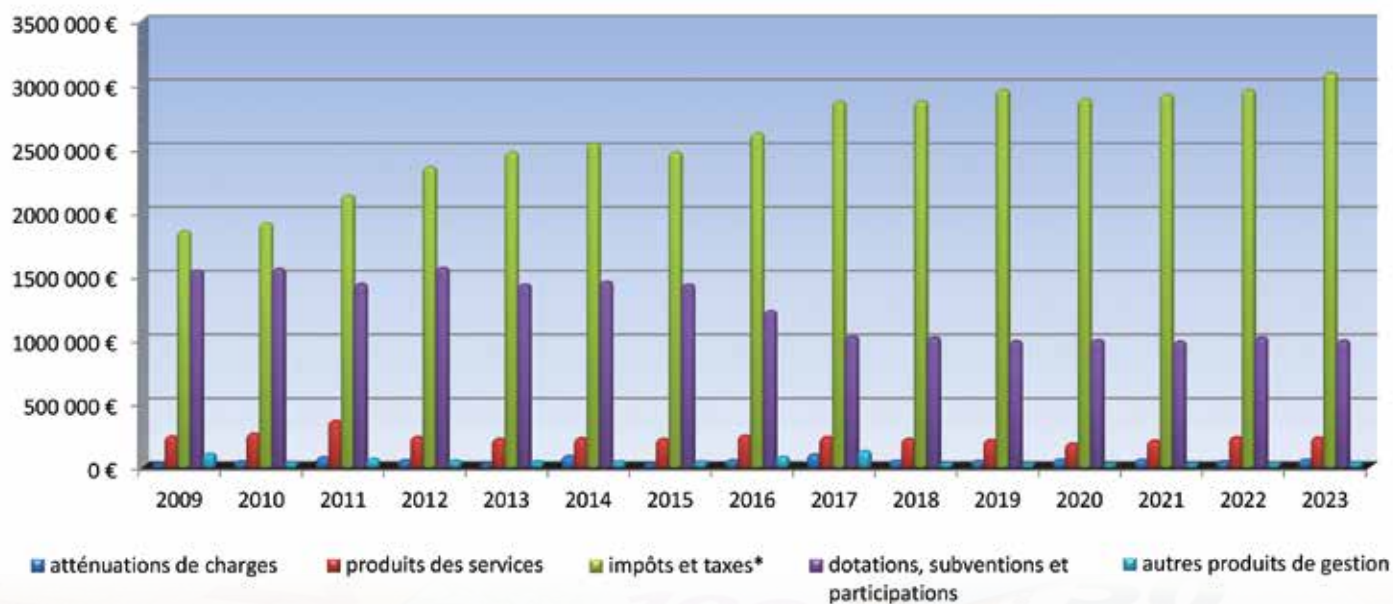
Budget principal primitif 2024 : investissement



BUDGET PRINCIPAL : Dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2023



BUDGET PRINCIPAL : Recettes réelles de fonctionnement entre 2009 et 2023



Situation financière de la commune

■ Dette (emprunts en cours) au 01/01/2024

Budget général	889 117€
Budget eau	43 662€
Budget assainissement	9 984€
Encours tous budgets	1 052 763€

Encours par habitant : **271€**

Ratio de désendettement : **0.93**

La commune peut rembourser la totalité de sa dette en moins d'un an.

Pour information, l'encours des crédits à notre arrivée en 2008 était de : 4 734 107 € (1 218€ par habitant)

Soit moins 77,62% représentant une baisse de 3 681 344€ de notre dette

Aucun emprunt nouveau depuis 16 ans



■ Trésorerie de la commune au 01/01/2024 :

2 933 865 €

(Pour mémoire au 01/01/2008 : 538 544 €)

GRANDBLAISE LEROY

LE SPÉCIALISTE TECHNIQUE DE LA FOURNITURE INDUSTRIELLE & AUTOMOBILE



L'EXPERT DE LA PIÈCE AUTOMOBILE ET INDUSTRIE



Pièces
mécaniques



Carrosserie
et peinture



Gros matériel et
outillage garage



Nouvelles
technologies



NOTRE MARQUE EXCLUSIVE

ISO TECH

Commandez vos pièces auto de qualité au
meilleur prix en magasin ou sur www.autodistribution.fr

2 rue des Grands Moulins 88200 St-Etienne-les-Remiremont - 03 29 23 03 80

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h à 12h



Suivez-nous sur Facebook : Grandblaise Leroy Autodistribution Orexad

Du côté

des travaux



■ Vidéoprotection

Pour compléter les 18 caméras de surveillance existantes pour la protection de bâtiments publics, la commune a décidé de mettre en place un système de vidéoprotection à destination des accès de l'agglomération, du centre-ville et des installations publiques.

Pour ce faire, 18 caméras supplémentaires ont été installées.

Ces caméras sont reliées à un poste de supervision urbaine dont l'accès est limité aux seules personnes habilitées.

■ Travaux VRD 2023

Travaux confiés à l'entreprise PEDUZZI VRD

Rue du Caron

Les travaux concernent le tronçon situé entre la rue de la May et la route de Xennois. Ils ont consisté à procéder à une réfection complète de la chaussée sans reprise des trottoirs.

Prestations :

- Revêtement en enrobé chaussée : 1801 m²,
- Mise à niveau des tampons,
- Mise à niveau des bouches à clés.

Coût des travaux : voirie 51 817,56 € TTC



■ Travaux d'eau potable et de voirie

Rue de la Feussine

La commune a engagé en 2016 une étude diagnostique du réseau d'eau potable. Cette prestation a été réalisée par l'entreprise PAPERI ENVIRONNEMENT en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et l'Agence Technique Départementale.

Suite à ce diagnostic et conformément à l'article L 2224.7.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un schéma de distribution d'eau potable et un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable ont été réalisés.

Parallèlement, un programme pluriannuel de travaux et d'amélioration des réseaux d'eau potable a été proposé par l'entreprise PAPERI ENVIRONNEMENT.

En parallèle des travaux d'eau potable, une réfection complète de la chaussée avec reprise des trottoirs a été réalisée.

En eau les travaux ont consisté à remplacer 300 ml par une conduite PVC Ø 125, y compris reprise de 16 branchements sur la nouvelle conduite avec pose de coffrets compteurs incongelables en limite du domaine public.



Prestations :

- Fraisage de l'ancien support, et couche d'accrochage,
- Remplacement des bordures avec calibrage : 645 ml
- Délimitation des entrées en pavés
- Réfection en enrobé des trottoirs et de la chaussée,
- Superficie à traiter pour la chaussée : 1595 m²,
- Superficie à traiter pour les trottoirs : 450 m².

Le profil en toit de la chaussée a été conservé afin de réaliser un fil d'eau en CC1 béton d'un côté et de l'autre, un trottoir normalisé après pose des bordures granit A2 puis revêtement en enrobé à chaud.

Coût des travaux : voirie = 136 432,80 € TTC
eau = 68 466 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges de 18 194 € TTC au titre de la voirie et 12 682 € TTC au titre de l'eau potable.

Du côté des travaux

■ Travaux d'eau potable et de voirie

Rue du Vélodrome - Remplacement conduite eau potable

Les travaux ont consisté à remplacer l'actuelle conduite par 115 ml de conduite PVC Ø 110, avec reprise de 2 branchements sur la nouvelle conduite avec pose d'un coffret compteur incongelable en limite du domaine public. Reprise du revêtement en enrobé au niveau de la découpe de la tranchée.

Coût des travaux : eau = 27 104,00 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges de 5 261 € au titre de l'eau potable.

Rue des 5^{ème} et 15^{ème} BCP - Réfection de la chaussée

Les travaux concernaient le tronçon situé entre la rue Emile Desjardin et l'Escadron de Gendarmerie Mobile et ont consisté à procéder à une réfection complète de la chaussée sans reprise des trottoirs.

Prestations :

- Revêtement en enrobé chaussée : 1680 m²,
- Mise à niveau des tampons,
- Mise à niveau des bouches à clés.

Coût des travaux : voirie 54 172,32 € TTC.

Rue du Champ du Midi - Travaux d'eau potable et de voirie

Suite au diagnostic PAPERI, la conduite d'eau située dans cette rue a été identifiée comme "FUYARDE".

Les travaux : remplacement de la conduite eau potable actuelle dont une partie est située en propriété privée.

195 ml de conduite PVC Ø 125 ont été posés, avec reprise de 11 branchements sur la nouvelle conduite et pose de coffrets compteurs incongelables en limite du domaine public.

Une fois la conduite d'eau potable remplacée, une réfection complète de la chaussée avec reprise des trottoirs vient d'être réalisée avec mise à niveau des tampons et des bouches à clés.

Prestations :

- Superficie à traiter pour la chaussée : 1135 m²,
- Superficie à traiter pour les trottoirs : 600 m².
- Bordures granit A2 sur 430 ml.

**Coût des travaux : voirie = 99 446,70 € TTC
eau = 48 580,80 € TTC.**

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges de 15 759 € TTC au titre de la voirie et 8 993 € au titre de l'eau potable.

Rue de l'Eglise - Remplacement de la conduite d'assainissement

Une inspection vidéo réalisée courant mai 2020 a fait apparaître la présence de gravats et des effondrements au niveau de la conduite d'assainissement de la rue de l'Eglise. Les travaux de réfection ont donc été retenus dans le cadre du programme VRD 2023.

Les travaux ont consisté à procéder à la réfection de la conduite par chemisage sur 250 ml sans reprise des branchements. L'étanchéité des regards est réalisée par injection de résine et ragréage au mortier.

Coût des travaux : assainissement = 55 998,00 € TTC.



■ Ecole maternelle de Seux

Remplacement de menuiseries

Les menuiseries de la salle de classe de l'école maternelle de Seux ont été remplacées pour faire place à de nouvelles fenêtres double-vitrage PVC équipées de volets-roulants électriques.

La porte d'entrée principale a également été changée.

Coût des travaux : menuiserie Couval 24 398,40 € TTC.



■ Ecole maternelle de la Tortue Bleue

Remplacement de menuiseries

Les fenêtres coulissantes de chaque salle de classe de l'école maternelle de la Tortue Bleue ont été remplacées car le dispositif en place ne fonctionnait plus.

Coût des travaux : 8 454,00 € TTC.

Mise en place d'un préau

Afin de permettre aux enfants de l'école maternelle de la Tortue Bleue de jouer en extérieur tout en leur garantissant une surface ombragée, un abri préau métallo textile de 60 m² a été mis en place.

Coût des travaux : 11 748,00 € TTC.



■ Mise en place d'un récupérateur d'eaux de pluie

Travaux confiés à l'entreprise **BASTIEN ET FILS**

Face au changement climatique et s'inscrivant dans une politique d'économie d'eau, la commune s'est équipée d'un récupérateur d'eaux de pluie d'une capacité de 22 000 litres.

Équipement permettant de recueillir les eaux de pluie provenant de la toiture de la salle polyvalente.

Le volume d'eau de pluie récupérable par an a été estimé à 990 m³, et sera utilisé principalement par le service des espaces verts.

Coût des travaux : 21 955,20 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 10 978 € TTC.



Du côté des travaux

■ Place des anciens combattants

L'aménagement de la place des anciens combattants permettant ainsi des cérémonies patriotiques en toute sécurité a été réalisé.

■ Travaux éclairage public 2023

Programme de travaux confié à l'entreprise
CITEOS - BOIRON

Remplacement de sources SHP et CPO par des Leds 35 Watts ou 50 Watts

Maîtriser l'énergie est un enjeu majeur pour les collectivités soucieuses de développer des investissements en faveur de la transition énergétique.

Ainsi, afin de réduire les dépenses énergétiques en modernisant l'éclairage public et contribuer à diminuer la pollution lumineuse, la commune a décidé de remplacer les sources lumineuses les plus énergivores.

Ces remplacements concernent :

- 10 luminaires CPO 60 Watts par des Leds 50 W.
- 59 luminaires CPO 90 Watts par des Leds 50 W.
- 1 luminaire CPO 90 Watts par des Leds 30 W.
- 40 luminaires Sodium Haute Pression 100 W par des Leds 50 W.
- 14 luminaires Sodium Haute Pression 100 W par des Leds 30 W.
- 27 luminaires Sodium Haute Pression 150 W par des Leds 50 W.

Coût des travaux : 76 093,20 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 26 128 € et du Conseil Départemental des Vosges de 6 346 € TTC.

Pose d'un candélabre solaire Impasse de la Froterrie

Afin de sécuriser l'impasse de la Froterrie, les travaux ont consisté à poser un candélabre de type solaire.

Coût des travaux : 4 404,00 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges de 367 € TTC.

Remplacement armoires Eclairage Public

Dans la continuité du programme pluriannuel de rénovation des armoires de commandes, les travaux ont consisté à remplacer 2 armoires vétustes, par des armoires neuves :

- L'armoire du secteur « Hameau de Seux » (armoire Q datant de 1998)
- L'armoire du secteur « Les Cailles » (armoire V datant de 1992)



Coût des travaux : 9 427,20 € TTC.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges de 787 € TTC.

Depuis 16 ans, comme nous nous y étions engagés en 2008, tous les travaux ont été réalisés sans emprunts.
Uniquement subventionnés et en autofinancement.

■ Les travaux de voirie prévus en 2024

- Travaux d'eau potable et de voirie rue CHARLET.
- Travaux d'eau potable et de voirie rue JACQUARD.
- Travaux de voirie rue de LA COTOLLE entre la rue de Seux et la rue de la May.
- Réfection de la chaussée avenue VAL MOSELLE
- Réfection trottoirs rue du TAMBOIS entre le foyer et la route de Xénnois.
- Réfection de la chaussée rue des 5^{ème} et 15^{ème} BCP, partie située entre l'escadron et la résidence Les Coquelicots.
- Aménagement d'un arrêt de bus en évitement à proximité du parking de l'ancienne école de La Suche.



Tous ces travaux font partie d'un programme régulièrement élaboré en début d'année et ont été présentés aux membres de la commission travaux et finances.

Les élus (MAJORITÉ et OPPOSITION) de ces deux commissions ont émis un avis favorable à l'UNANIMITÉ à TOUTES ces propositions.

Et depuis 16 ans, comme nous nous y étions engagés en 2008, tous les travaux seront réalisés sans emprunts. Uniquement acquittés en autofinancement et pour la plupart subventionnés.

Yves LE ROUX
Adjoint aux travaux



Police Municipale

DÉPOSE-MINUTE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DU FOSSARD

Afin d'organiser au mieux la circulation et le stationnement aux abords de l'école du Fossard, route de Xennois, une zone dépose-minute a été créée depuis la rentrée scolaire de septembre 2023. Cette zone s'applique aux places de stationnements matérialisées au sol par une peinture bleue et des panneaux réglementaires.

Selon l'arrêté municipal 2023-113, "tout automobiliste doit arrêter son véhicule et rester au volant de ce dernier pour une durée n'excédant pas 5 minutes afin de laisser la possibilité au(x) passager(s) de monter ou descendre du véhicule."

Il s'agit d'un arrêt rapide dans le but de faire monter et/ou descendre les passagers, et ainsi de faciliter la rotation des véhicules **et non d'un parking**.



RÉGLEMENTATION DE L'ENTRETIEN DES HAIES DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant **du 16 mars au 15 août** (arrêté préfectoral 139 du 25 mai 2023).

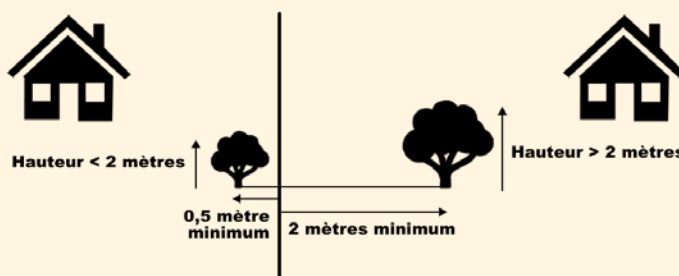
Les haies sont une source majeure de nourriture pour les animaux et, d'une manière générale, participent au maintien de la biodiversité animale et végétale.

Il est donc important de veiller à anticiper la taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété ainsi que sur la voie publique.

Chaque particulier doit tailler les végétaux débordant au-delà de la clôture.

Rappel : selon le Code civil, les arbres et arbustes ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété.

Les arbres et arbustes dépassant 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété.



ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'identification des chiens et des chats est une obligation.

Tout propriétaire doit être responsable de son animal pour la sécurité de tous.

Veiller à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans notre commune, qu'ils soient tenus en laisse et ne laissent de déjections sur les voies publiques ou terrains de jeux. De nombreux distributeurs de sacs sont implantés sur la commune.

Les chiens considérés comme dangereux par la loi du 06 janvier 1999, âgés de plus de 4 mois doivent être déclarés en mairie.

Les aboiements du chien peuvent être considérés comme une nuisance sonore. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage.

Il n'est pas permis de nourrir les chats errants comme le souligne le Règlement Sanitaire Départementale.

La stérilisation des chats n'est pas obligatoire mais reste une mesure de protection. Elle permet de lutter contre la prolifération des chats errants qui favorisent les maladies infectieuses (griffe du chat, toxoplasmose...).



ESPACES SANS TABAC

Dans le cadre du « Mois sans tabac », la commune et la Police Municipale de Saint-Etienne-lès-Remiremont en lien avec la Ligue Contre le Cancer ont souhaité s'engager dans une démarche de création de zones sans tabac aux abords des écoles et de l'accueil de loisirs.

Cette initiative a pour objectifs de préserver la santé de tous et l'environnement.

Ces espaces contribueront à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains ;
- préserver l'environnement (plages, parcs, squares...) des mégots de cigarettes et des incendies ;
- rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le tabac.

Afin de sensibiliser les jeunes, une intervention a eu lieu, mardi 7 novembre 2023, dans les classes de CM des écoles de Seux et du Fossard en présence de M. Maurice CLAUDEL, Vice-Président du Comité des Vosges de la Ligue Contre le Cancer et Gaëlle Toussaint, Cheffe de la Police Municipale de St-Etienne. Mercredi 8 novembre, Gaëlle Toussaint s'est ensuite rendue à l'Accueil de Loisirs pour présenter aux enfants ce nouveau projet et les associer à la confection de dessins.



A la suite de ces échanges de prévention, il a été demandé aux élèves de réaliser un dessin sur l'impact et les dangers du tabac. Après réalisation par les enfants, une sélection, néanmoins difficile, a été effectuée. 8 dessins ont été retenus.

Ces 8 dessins intégreront les panneaux officiels qui seront implantés sur chaque site pour délimiter les zones sans tabac.

2 panneaux seront implantés au Fossard, 3 à La Tortue Bleue, 2 à Seux et 1 à l'Accueil de Loisirs.

Les zones sans tabac seront matérialisées par un marquage de couleur au sol. Un arrêté municipal (AM 2023-158) a été pris par M. le Maire et édicte l'interdiction de fumer dans ces nouveaux espaces.

Le non-respect de ces règles peut être sanctionné par une amende allant de 68 à 150 euros.

L'exposition à la chaleur peut être à l'origine, chez un individu, d'effets sur la santé qui peuvent être graves, tels que des crampes, la déshydratation, l'épuisement et le cas le plus grave "Le coup de chaleur".

Les jeunes enfants (moins de 5 ans) et les personnes âgées sont les plus à risque en raison d'un mécanisme de défense moins performant.



Les causes sont dues à :

- L'exposition prolongée à des températures élevées (canicule, enfant dans une voiture...)
- Un effort important (travail/sport en extérieur par des températures caniculaires)
- L'association des deux

L'exposition prolongée à la chaleur peut entraîner des troubles graves du fonctionnement de l'organisme (atteintes neurologiques et cardiaques) pouvant aller jusqu'au décès.

Le corps humain déclenche plusieurs mécanismes de refroidissement pour maintenir la température du corps humain à 37°C (transpiration, augmentation du débit sanguin). Cela ne suffit pas en cas d'exposition prolongée.

Les signes, que vous pouvez observer, sont :

- Température du corps, supérieur à 37.5°C (hyperthermie)
- Poulx rapide (rythme cardiaque élevé)
- Sensation d'étouffement, oppression thoracique, respiration rapide
- Peau chaude couverte ou non de sueur
- Maux de tête
- Nausées ou/et vomissements
- Somnolence, agitation, délires, confusion, trouble du comportement, convulsions, perte de connaissance (détresse neurologique).

Pour tous ces signes de gravité (cités au-dessus) contactez le 18 / 15 / 112 pour une prise en charge d'urgence.

En attendant les secours, le refroidissement du corps est primordial.

- Placer la personne dans un endroit frais (église, salle climatisée...)
- Enlever les vêtements superflus
- Ventiler la personne (ventilateur, avec un journal...)
- Faire boire de l'eau par petites quantités
- Pulvériser de l'eau à température ambiante (brumisateuse en bombe)
- Appliquer un linge imbibé avec de l'eau froide sur le corps, au niveau de l'aîne et de la nuque.

Pour éviter la déshydratation, le "coup de chaleur", il est recommandé de :

- Boire de l'eau régulièrement
- Eviter l'alcool, la caféine
- Rester au frais
- Eviter les sorties/efforts physiques aux heures les plus chaudes



N'oubliez pas le principe de base

Si vous devez rester longtemps au soleil, le port d'une casquette/d'un chapeau, de vêtements amples et l'utilisation d'une crème solaire adaptée à votre peau sont indispensables.



Bonne bronzette.

Francis HANS

Adjoint délégué à l'environnement et la forêt

Dans notre commune, il existe plusieurs endroits avec des conteneurs pour le tri du verre, du textile ou emballages/papiers/cartons. Ce tri permet de séparer les différentes catégories de matériaux en vue de les recycler (sacs jaunes).

Afin de réduire et d'alléger nos poubelles, le tri des biodéchets (30% du contenu) devient obligatoire.

La loi de 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire impose à chaque ménage de s'équiper d'une solution de compostage depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les biodéchets sont composés de :

- Déchets de cuisine (épluchures, restes de légumes/fruits, marcs de café/thé, restes de pâtes/riz, coquilles d'œufs broyées)
- Déchets verts du jardin (tontes de gazon, fleurs fanées, tailles de haie, feuilles mortes).



Les composteurs, de différentes tailles, en bois/plastique ou en métal selon vos besoins et votre espace, permettent de recycler les déchets organiques en un gras et riche nutriment (engrais/compost) pour vos plantes/arbustes/jardin.



Dans notre commune, depuis plusieurs années, les personnes qui habitent dans une maison, possèdent un endroit de compostage au fond du jardin ou en limite de propriété, pour les déchets verts. Puis, les poulaillers sont apparus, pour les déchets de cuisine.



Au pied des immeubles ou copropriétés, des points de compostage sont en cours de réalisation par Vosgelis/syndics.

De plus, il existe deux déchèteries proches de notre commune situées sur la commune de Saint-Nabord et Eloyes qui accueillent nos déchets verts d'un volume important.

Un grand nombre de questions/problématiques se posent pour mettre à disposition des citoyens un point de dépôt :

- Le lieu (sol en terre)
- Les mauvaises odeurs
- Les déchets organiques qui ne se décomposent pas
- Le ruissellement d'eau souillée
- La présence d'insectes
- Le volume des bacs de compostage
- L'entretien régulier et la maintenance du composteur
- Les incivilités sur les déchets (confusion zone de déchèterie et zone de compostage)
- Etc.

Aujourd'hui, aucune demande n'a été formulée par des personnes vivant dans un appartement au centre-ville. Avant de prendre la bonne décision, qui sera définitive, nous devons attendre et réfléchir avec notre partenaire SICOVAD.

En France, la forêt est constituée de :

- Forêt domaniale, appartenant à l'Etat dont la gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF).
- Forêt communale, qui est une forêt publique faisant partie du domaine communal.
- Forêt privée, appartenant à des propriétaires forestiers privés.

La forêt communale de Saint-Etienne-lès-Remiremont est de 523 Ha, située essentiellement sur le massif du Fossard. Pour une forêt domaniale et communale homogène, nous avons confié la gestion à l'Office national des forêts. Ses techniciens sont de véritables gestionnaires. Leurs métiers sont de protéger, accroître et exploiter le secteur forestier, tout en préservant la biodiversité et l'accueil du public. Notre technicien, « ange gardien » de notre forêt, la suit depuis plusieurs dizaines d'années. Ce qui fait de lui un expert.

Début 2022, nous avons fait le choix avec l'ONF, de faire une reforestation à titre expérimental, au lieu-dit "Près Blaise et Charbonnier". Une parcelle d'expérimentation avec des essences plus méditerranéennes pour lutter contre nos bois accidentés par la sécheresse et le scolyte.



Cette plantation comporte 3 essences de feuillus (chêne sessile, chêne pubescent et châtaignier) et 5 essences de résineux (Pin laricio de Corse, Robinier faux acacia, Cèdres de l'Atlas, Mélèze d'Europe et Douglas).



Essence de résineux en 2024



Petit arbuste en 2022

Nous pouvons dire après 2 années, que cette expérimentation est efficace. Sur la surface totale de reboisement, nous constatons un dépérissement de 15% des plantations, dû aux animaux...

De même, la nature s'adapte aussi aux conditions climatiques. Nous pouvons observer une régénération naturelle de sapins sur ces parcelles qui ont été abattus en 2022.



L'enjeu actuel est la préservation et la reconstruction des sols ainsi que la sauvegarde de la biodiversité. Avec les conseils de notre gestionnaire ONF, nous avons mis en place des actions, sur plusieurs années, pour restaurer notre écosystème forestier. Les arbres nous apportent des bienfaits. En grandissant, ils deviennent plus gros, séquestrent de plus en plus de carbone, interceptent davantage les rayons du soleil et offrent un espace de jeux de plus en plus vaste aux humains et aux animaux.

Notre gestion financière est saine (le budget forêts). La vente de bois nous rapporte 120 000 € chaque année. Ce sont 1100m³ de produits accidentels et 1050m³ de coupe qui sont vendues. Nous en profitons pour faire des travaux sylvicoles (plantations, dosage d'essence, nettoyage après exploitation des produits accidentels, mise en place de protection...) et entretenir les infrastructures (curage, rigole, bois d'eau, réfection des pistes...).

Actuellement, le massif du Fossard est en plein aménagement pour le bien de tous (enfants, adultes, promeneurs, randonneurs, sportifs, chasseurs...) et surtout pour préserver notre patrimoine forestier. Il faut absolument garantir aux générations à venir notre biodiversité qui est une richesse inestimable.



Un espace intergénérationnel à la Moutière

Autrefois, l'église se trouvait au centre du village. Elle était un acteur social important, un lieu de rassemblement, un refuge, un point de ralliement collectif à des valeurs et une dynamique de socialisation et d'intégration.

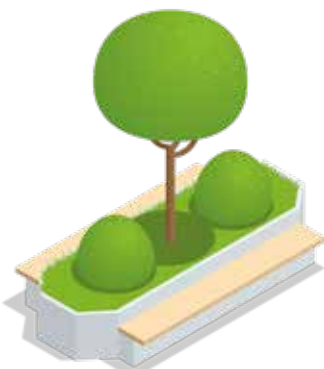
Au fil du temps, autour de l'église, il s'est développé un bar/restaurant, une école, un escadron de gendarmerie mobile, une salle polyvalente, des terrains de tennis, un parc de loisirs et une Salle Multi-Activités. Le parc de la Moutière est devenu un lieu de rassemblement incontournable pour nos manifestations (feu de la St-Jean, 14 juillet, vide-greniers...) et la population.

Depuis plusieurs années, la municipalité avait le projet de requalifier le parc de la Moutière, en un espace intergénérationnel, afin de conforter un pôle de vie et d'activités de plein air dynamique pour le bien-être des habitants.

Pour ce faire, un comité de pilotage a été mis en place en juin 2022, pour faire un état des lieux du site, définir les objectifs, déterminer les résultats attendus, identifier les risques et contraintes, créer une feuille de route, établir un budget prévisionnel et assurer le suivi du projet.

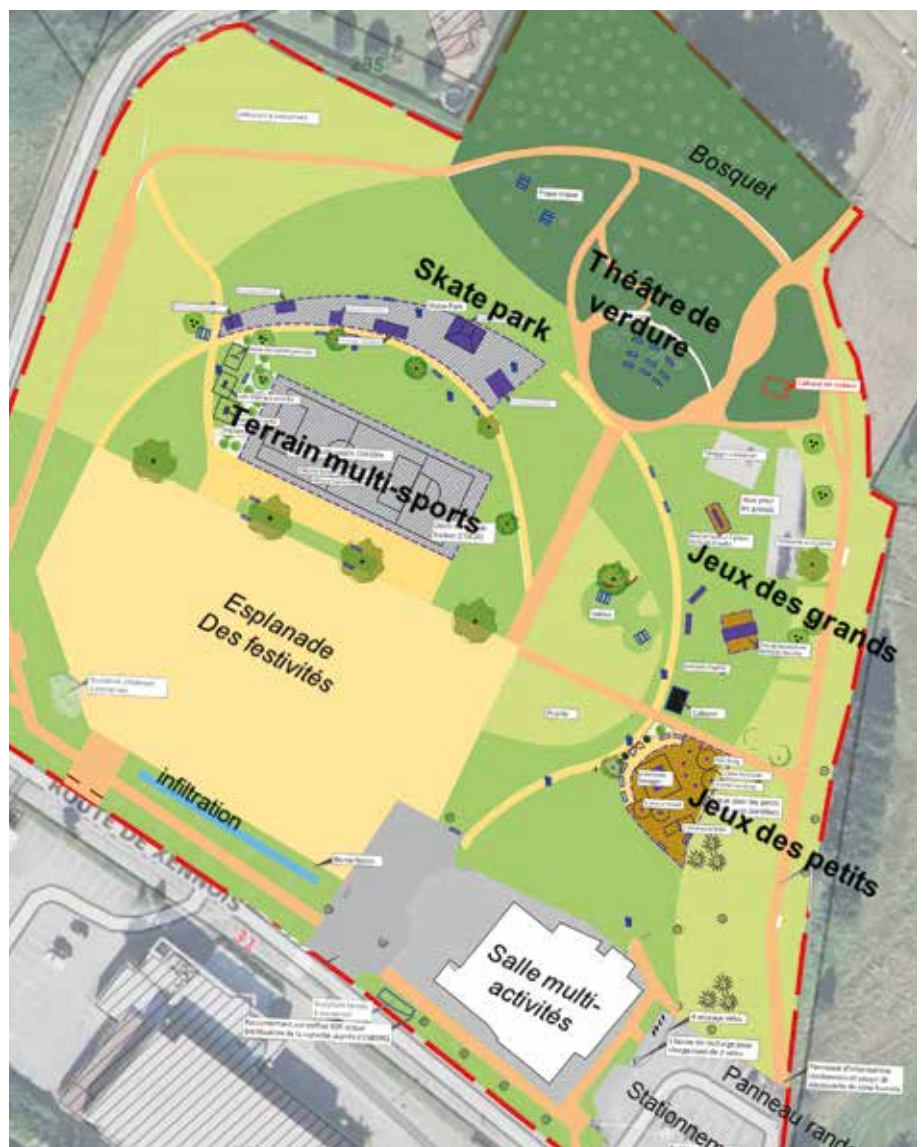
Après pratiquement 2 années de travail, plus de 20 réunions avec nos différents partenaires/financeurs, sans oublier des présentations aux élus/Conseil Municipal des Jeunes/Comité Municipal des Sports de la Culture et des Loisirs, le projet a été validé dernièrement par la municipalité.

Cet espace intergénérationnel RÉPOND à plusieurs objectifs.



Nos priorités :

- Protéger l'environnement en réduisant les zones imperméabilisées, en préservant la zone humide et en végétalisant au maximum avec des espaces prairiaux et boisés offrant des ambiances plus naturelles et intimistes.
- Préserver la tranquillité des riverains.
- Intégrer le projet avec la Salle Multi-Activités et le massif du Fossard. La matière bois sera prépondérante dans les aménagements.
- Conserver les aménagements existants (zones boisées, parcours de santé, tyrolienne...)
- Favoriser le bien-être des habitants, par différents pôles de vie et d'activités de plein air en suscitant l'intérêt de chacun.
- Aménager des agrès conformes aux règles de sécurité en vigueur.



Nos recommandations :

- Conserver la surface "du terrain de pétanque" pour nos manifestations (vide-greniers des chasseurs, activités de la pétanque, Marché d'avant l'Avent...)
- Construire des sanitaires sur cet espace, à disposition de tous.
- Aménager l'espace sous forme d'ilots afin de ne pas gêner les différentes générations.
- Conserver un espace de fraîcheur
- Améliorer la distribution électrique pour les manifestations (alimentation des chalets, buvettes...)
- Agencer l'espace de tables, bancs, cabanes



Nos directives :

- Une aire de jeux pour les petits sera fermée (mise en place d'une clôture) pour assurer la sécurité et éviter les incivilités comme les déjections animales. Plusieurs bancs se trouveront à proximité avec une cabane équipée d'une bibliothèque pour les parents/grands-parents.



Illustration non contractuelle

- Une aire pour les enfants composée de balançoires, toboggan, bascule...
- Un théâtre de verdure où vous pourrez vous exprimer en public dans les activités artistiques.
- Un espace de musculation et fitness pour les adultes par des agrès articulés et dynamiques.
- Un terrain multisports constitué d'un terrain qui permettra de faire une activité de foot ou de basket ou de hand et d'un ½ terrain de basket à l'extérieur. Cela permettra de faire 2 activités en même temps.
- Un parcours découverte du skate tout public sous forme de modules. Cette forme en point-virgule permet de prendre de la vitesse et de parcourir tous les modules les uns après les autres. A côté de ce parcours, des espaces de ralentissement permettent de se croiser en sécurité et d'aller à son rythme en apprivoisant sa peur tout en faisant des pauses.

Notre choix s'est porté sur un parcours et non sur un terrain de sport skatepark destiné à des spécialistes. Ce parcours de skate permettra aux enfants de s'épanouir et d'évoluer tout en assurant une sécurité irréprochable. Pour y parvenir, notre maître d'œuvre a fait appel à une entreprise spécialisée dans la conception et l'aménagement de ce parcours.

Le début des travaux commencerait en août 2024 pour 26 semaines de travaux dont 3 semaines de plantations à l'automne.

Grâce à la destination et à l'agencement des différentes zones (intergénérationnelles), en désimperméabilisant au maximum pour replanter des espaces prairies/boisées et en mettant la matière bois prépondérante, nous avons pu avoir des soutiens financiers conséquents.

Tout n'est pas terminé. Une autre phase nous attend, celle du suivi, de l'ajustement et du contrôle du projet en s'assurant de la conformité avec les plans.

Nous espérons clôturer le projet début 2025.

Ce projet raisonné (2 années de réflexion) et raisonnable financièrement a pu se faire par un travail d'équipe composé d'élus, du personnel communal, du CMJ et du CMSCL.

Merci de votre investissement.

Illustration non contractuelle



BLACK STORE
www.blackstore.fr

DÉCOUVREZ NOS MARQUES

Levi's adidas TOMMY JEANS
LACOSTE ONLY
Calvin Klein Jeans

Et plein d'autres encore ...
Saint Etienne-lès-Remiremont - Zone Leclerc
Tél. : 03 29 61 04 90

DACIA | **GROUPE GBERTRAND**

GRANDS MOULINS AUTO
Une entreprise familiale à votre service !

- Mécanique - Carrosserie
- Pièces de rechange
- Vente de véhicules neufs & d'occasion

03.29.62.55.95
www.groupeguybertrand.fr

TAXIS CHOL
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1988

REMIREMONT et SAINT-ÉTIENNE

TOUT DÉPLACEMENT : GARE TGV, AÉROPORTS, COMMERCES
TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
TRANSPORT DE COLIS

TOUTES DISTANCES 7J/7 1 à 9 PLACES

03 29 23 24 17 - 06 08 43 89 13
Site internet : www.taxis-chol.fr / E-mail : taxis.chol@orange.fr

mil plast
TECHNOLOGIE

SOLUTIONS INJECTION

8 rue de Grands Moulins
88200
St Etienne-lès-Remiremont
03 29 23 30 54

HORAIRES MAGASIN LUNDI - SAMEDI 08:30 - 20:00 LE DIMANCHE 09:00 - 12:30

ZONE ARTISANALE DE LA CHAUME - 88200 SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIERMONT

MAGASIN ☎ 03 29 23 14 14 **DRIVE** ☎ 03 29 23 81 43

E.Leclerc **SAINT-ÉTIENNE**
LES-REMIERMONT

Déclarations

et demandes d'autorisations

■ Déclaration dématérialisée des forages domestiques

A compter du 1^{er} février 2024, la déclaration des forages domestiques au titre de l'article L 2224-9 du code général des collectivités territoriales sera réalisée par le pétitionnaire au format dématérialisé sur le site DUPLOS

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

La déclaration au format papier reste accessible et pourra être déposée en mairie mais la déclaration dématérialisée doit être privilégiée.

Comment ça marche ?

Le déclarant, l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou le propriétaire dans le cas d'une régularisation, pourra directement déclarer son forage sur le site DUPLOS. A l'issue du processus de télédéclaration, le cerfa n° 13837*03 sera rempli numériquement grâce au formulaire renseigné, puis envoyé automatiquement par courriel aux différentes parties prenantes : le propriétaire, la mairie et la DDT ainsi que la DREAL et l'ARS, le cas échéant.

Pour accéder au site DUPLOS, il suffira juste de créer un compte directement sur l'espace DUPLOS.

Cette transition numérique du service de déclaration des forages domestiques vous facilitera donc votre démarche.



■ Demandes d'autorisations d'urbanisme et fiscalité

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la DENCI (Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'urbanisme (sauf cas particuliers).

La DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1^{er} septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1^{er} septembre 2022 devra en effet continuer à être renseignée.

Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement ?

Vous prévoyez des travaux ?

Notre service urbanisme est disponible pour vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

**En mairie ou par téléphone
du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
par mail à l'adresse suivante
urbanisme@ville-st-etienne-remiremont.fr**

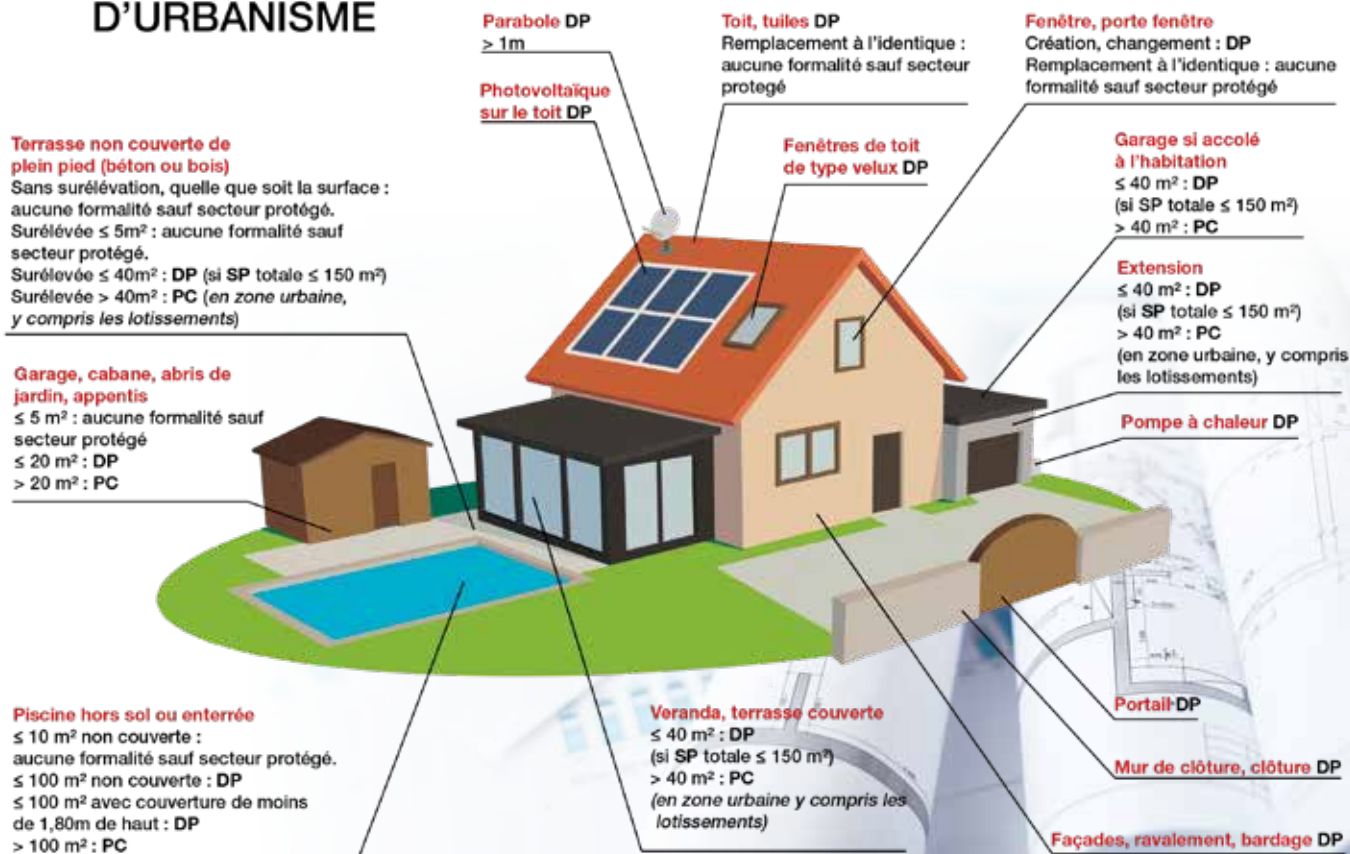
■ Récapitulatif des dossiers traités en urbanisme

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PERMIS DE CONSTRUIRE Maison	8	7	6	11	6	8
PERMIS DE CONSTRUIRE Commerce	2	1	3	5	2	0
PERMIS DE CONSTRUIRE Divers	10	15	13	18	20	23
AUTORISATION DE TRAVAUX	3	1	3	11	4	5
PERMIS D'AMENAGER	1	0	0	2	4	1
DECLARATION PREALABLE	53	68	77	113	83	98
CERTIFICAT D'URBANISME	79	83	83	114	109	79
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER	75	66	68	76	74	56
TOTAL	231	241	253	350	302	270

Déclarations

et demandes d'autorisations

LES AUTORISATIONS D'URBANISME



SP : Surface Plancher

PC : Permis de construire

DP : Déclaration préalable

Aquarello
Solution C

2 rue du tir - 88200 Remiremont
Tél. 03 29 62 35 50 - Fax 03 29 62 35 51 - Mobile : 06 74 52 74 18
E-mail : contact@aquarello.pro
www.aquarello.pro

Bardage Couverture

3A, chemin de Petinchamp
88200 St Etienne Les Remiremont
Tel : 03.29.22.53.37
Fax : 09.72.34.52.15
Courriel : contact@bardagecouverture.fr

MANGEOL SARL

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
BOIS - PELLETS-SOLAIRE-POMPE A CHALEUR

1 Pont De Cheneau
88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT 03 29 23 08 20

sarlmangeol@wanadoo.fr

Le Centre Communal

d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est toujours très présent et actif...

Le CCAS de Saint-Etienne-lès-Remiremont est une structure au sein de la commune, composée d'un conseil d'administration dont Michel Demange, le maire est président de droit, et 12 membres : 6 issus du conseil municipal et 6 de la collectivité.

Ma mission, en qualité de Vice-Présidente, de ce CCAS est : d'écouter, d'accueillir, d'orienter... les personnes vulnérables, en proie à des difficultés passagères ou durables, de rechercher avec elles, toutes les solutions envisageables (administratives, financières...) et de

leur venir en aide de façon ponctuelle après étude de leur dossier.

Je les reçois, à leur demande et sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 9 à 11 heures, en étroite collaboration avec Aline Jacquel, la responsable administrative du CCAS.

Nous n'avons pas toutes les compétences, et le CCAS ne disposant pas de fonds propres, c'est par l'implication d'un réseau de partenaires au niveau des associations locales et des institutions départementales, que s'exprime la solidarité de la collectivité envers ces personnes.

Associations sociales complémentaires au CCAS



L'Abri
5 rue des Grands Moulins
88200 St-Etienne-lès-Remiremont
03 29 36 97 55 / 03 29 62 57 71



St Vincent de Paul et L'Entraide Stéphanoise
4, rue Jacquard
88200 St-Etienne-lès-Remiremont
03 29 62 46 87



Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses vallées
26 rue Charlet,
8200 Remiremont
03 29 62 39 15 – missionlocale@mlprv.fr



France Services
22 rue Charlet, 88200 Remiremont
03 29 62 84 91

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Site unique pour rassembler les services publics et pôle administratif qui articule présence humaine et outils numériques à l'attention de tous les publics. Il permet, à chacun, de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et de faire ses démarches au quotidien.

Le Centre Local d'Information et de Coordination de Remiremont et Vallées (CLIC), oriente, informe, évalue... : il intervient gratuitement à domicile, apporte les meilleures réponses aux difficultés des personnes âgées et a pour mission de soutenir les proches aidants dans leurs démarches.
8 Place Henri Utard - 88200 Remiremont
03 29 38 53 20

■ Cérémonie de la fête des mères

Les Mamans de l'année honorées en Mairie.

Lors d'une sympathique cérémonie qui s'est tenue le 10 juin 2023, les mamans ayant eu 1 enfant dans les 12 derniers mois ont été accueillies par les membres du C.C.A.S.

Les personnes présentes se sont vu offrir chacune un bouquet de fleurs ainsi qu'un bon d'achat à valoir dans un magasin stéphanois, spécialisé dans l'habillement pour enfants.

Mme FAIVRE a déploré le fait que seulement 10 mamans sur les 48 invitées avaient répondu à cette invitation.

Son petit « clin d'œil » lors de son mot d'accueil : « Maman, nom affectueux, nom unique, nom multiple pour dire l'amour et la tendresse car une maman est unique et ce qu'il y a de plus précieux pour un enfant. »



Les 10 mamans ayant répondu à l'invitation.

Le Centre Communal

d'Action Sociale

■ Séjour CCAS 2023 en faveur des aînés stéphanois de plus de 60 ans

Séjour en terre Bretonne, mis en place par le CCAS à destination des seniors stéphanois de plus de 60 ans, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et des Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).

Le samedi 2 septembre 2023, 52 stéphanoises et stéphanois, prennent place dans le bus qui va les transporter vers le Village Vacances du Soleil de Beg Meil, (VVSBM), entre Fouesnant et Concarneau.

Après une pause déjeuner à Saint Saturnin, direction le Finistère où Beg Meil nous accueille. L'univers envoutant et l'originalité de ce village vacances tout en rondeur, et sa situation d'exception, nous surprend : cadre naturel de 10 hectares... 400 mètres de la plage...

Une destination idéale, pour un séjour chaleureux et convivial, alliant découverte, repos et loisirs, une belle évasion... en perspective !

Détente et distractions avec piscine extérieure chauffée, saunas, jacuzzi, terrain de pétanque ou bien encore vélos à disposition, pour découvrir les alentours en profitant des nombreuses pistes cyclables. Des jeux apéros et des animations sont proposés chaque soir.

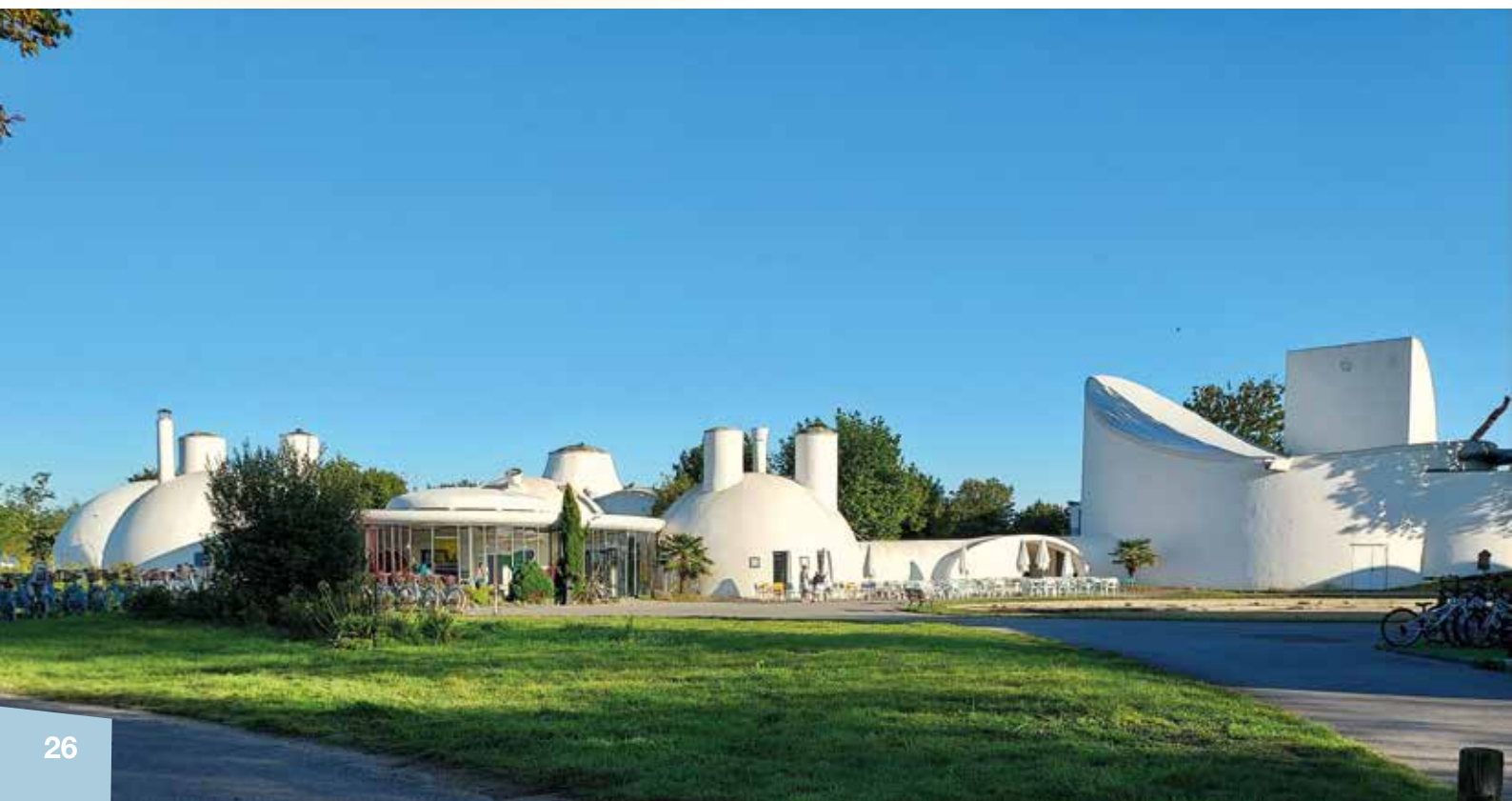
Originalité tout en rondeur et situation d'exception, dans un cadre naturel, de ce village vacances à Beg Meil.

Tout au long du séjour, nous avons bénéficié d'un soleil très généreux, avec un programme bien étoffé :

- Balade autour des marais de Mousterlin : zone humide frangée de roseaux, d'une relative immobilité, nature qui, des temps modernes, ne perçoit que de très lointains échos...
- Direction la pointe de la Bretagne, Bénodet station balnéaire, puis visite commentée d'une cidrerie familiale suivie d'une dégustation de leurs produits.
- Découverte de Quimper en petit train touristique, à travers ses charmantes rues médiévales, ses maisons à colombages, ses paisibles placettes... Sa cathédrale Saint-Corentin, grandiose et majestueuse illumine le centre-ville par sa magnificence.

Nous ne pouvions pas occulter les fameuses galettes et les délicieux palets bretons, attirés par l'odeur d'une biscuiterie, visite, dégustation et achats étaient de circonstance.

- Direction, la Pointe du Raz, avec ses allures de bout du monde. Le spectacle vaut le déplacement ! Entre vagues et rochers abrupts, un site spectaculaire qui s'élève à quelques 70 mètres de hauteur, avec en fond l'île de Sein... grandiose !
- Flânerie à Locronan, petite cité de caractère, un des sites les plus prestigieux de Bretagne. On tombe sous le charme de son riche patrimoine, sa place centrale pavée ornée d'un puits, la vaste église Saint Ronan, sa chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, ses maisons " Renaissance " en granit etc.



- Départ de Pont-Aven, pour une croisière dans l'univers enchanteur des rivières de l'Aven et du Belon.
- Concarneau, avec la visite de la Ville Close, ancienne place forte de Bretagne. Ses imposants remparts baignent dans les eaux calmes de ses ports de pêche et de plaisance. En conclusion de cet après-midi, visite de la conserverie familiale COURTIN fondée en 1893, elle est la plus ancienne de Concarneau et l'une des plus anciennes de Bretagne. Elle fait partie intégrante du patrimoine culturel et gastronomique de la ville.

Et sans occulter les bienfaits de la mer !

Un séjour agréable, dont chacun garde d'excellents souvenirs... Heureux de se retrouver, de partager une semaine en groupe, de vivre des moments ludiques et riches en culture, le tout... dans une ambiance sympathique, chaleureuse et familiale.

Danièle FAIVRE

Adjointe aux affaires sociales



La Pointe du Raz, site naturel le plus connu du Finistère, avec ses allures de bout du monde, grandiose...



Locronan, petite cité de caractère, sa place centrale pavée et ornée d'un puits...



Pont-Aven, surnommée "La Cité des Peintres", départ d'une croisière dans l'univers enchanteur des rivières de l'Aven et du Belon.



Concarneau avec ses imposants remparts, qui baignent dans les eaux calmes des ports de pêche et de plaisance.

Le groupe des 52 stéphanois qui a beaucoup apprécié ce séjour et rentre avec de très bons souvenirs. Rendez-vous en 2024...



Le Centre Communal

d'Action Sociale

■ Ateliers « Sommeil seniors », prenez soin de vous !

L'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) en partenariat avec le CCAS de Saint-Etienne-lès-Remiremont, le Contrat Local de Santé du Pays de Remiremont, le Conseil Départemental des Vosges et la Fédération ADMR Vosges a mis en place un cycle d'ateliers sur le sommeil, financé par la Conférence des Financeurs du Département des Vosges et les Caisses de Retraite.



Le sommeil est indispensable à la récupération de nos forces physiques et psychiques. Un bon sommeil est essentiel pour une bonne qualité de vie.

Avec l'avancée en âge, le sommeil est susceptible de se modifier, et ce, influencé par de nombreux facteurs tel que les maladies, les médicaments, les modifications de rythme de vie ou encore la perte de certains repères sociaux.

Prendre au sérieux les problèmes de sommeil est donc primordial car il se répercute sur notre santé et notre bien-être.

Ce programme d'éducation à la santé s'est adressé à toutes les personnes de 55 ans et plus, Stéphanois ou non.

Ces 4 ateliers de 2h30 chacun, animés par Monsieur GEROME Fabien, sophrologue, se sont déroulés dans les locaux du club Les Bons Amis du 19 octobre au 7 novembre 2023.



Ils ont alterné entre théorie et pratique d'exercices de relaxation type étirements doux, exercices de respiration et sensoriels, automassage...

- Atelier 1 : Mieux connaître le sommeil
- Atelier 2 : Le sommeil et moi
- Atelier 3 : Les troubles du sommeil
- Atelier 4 : Mieux gérer son sommeil

Ce sont une petite dizaine de participants qui sont repartis de ce programme ravis et ragaillardis par ces techniques de détente et outils à mettre en place pour mieux dormir.

■ Thé dansant

Un thé dansant, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, à destination des retraités Stéphanois, s'est tenu le dimanche 12 novembre à 15h00 à la Salle Multi-Activités.

Mis en sommeil depuis la pandémie de COVID, celui-ci a connu un retour enthousiaste avec une animation "au top" assurée par l'orchestre « Musiques et Spectacles d'Alsace » et ses danseurs.

Ce ne sont pas moins de 85 participants ravis qui ont pu profiter de ce bel après-midi de convivialité, à la grande satisfaction de Mme Danièle FAIVRE, Adjointe aux Affaires Sociales et organisatrice de cet événement.

Accompagnée de « ses Dames et Messieurs », membres du CCAS et/ou du Conseil Municipal, Danièle a pu renouer, au détour du service café/brioche, avec des Stéphanois qui sont venus retrouver le plaisir de la danse.

Il est désormais assuré que rendez-vous est pris pour l'an prochain !



■ Actions de Noël 2023

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a renouvelé son action de Noël à destination des seniors Stéphanois de 70 ans et plus.

Ces derniers ont reçu une invitation au traditionnel repas dansant de janvier et pour ceux ne pouvant pas se déplacer un panier garni leur était proposé.



Ce n'est pas moins de 265 colis de Noël, solo ou duo, qui ont ainsi été demandés et distribués par les membres du CCAS ainsi que du Conseil Municipal en ce début d'année 2024.

Ce présent, composé d'un repas que l'on peut qualifier de complet, offrant des produits allant de l'entrée au dessert, assorti d'un petit présent (tasse et cuillère à miel), a fait la joie des 383 seniors concernés.

63 résidents du Home Fleuri se sont également vu offrir un sachet de douceurs remis par des membres du CCAS lors du traditionnel après-midi galette et vœux 2024.

Je tiens encore à remercier tous les bénévoles, membres du CCAS et du Conseil Municipal pour l'aide apportée lors du repas et de la distribution des colis.



Le Centre Communal

d'Action Sociale

■ Séjour 2024

En partenariat avec l'ANCV, programme « Seniors en Vacances », le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Etienne propose à chaque Stéphanoise et Stéphanois de plus de 60 ans une semaine de vacances.

L'objectif de cette action est de faciliter le départ en vacances des retraités qui en sont exclus pour des raisons économiques, sociales, etc.

C'est ainsi qu'un séjour, 8 jours / 7 nuits, est proposé au Village Club Miléade à La Grande Motte dans l'Hérault, situé au cœur de la Camargue et de ses marais salants peuplés de flamants roses et de chevaux sauvages.



LE PANIER DES SAVEURS
- une solution clés en main pour un repas de qualité et équilibré par notre diététicienne -

VOTRE REPAS LIVRÉ CHEZ VOUS

Évaluation de vos besoins alimentaires

Préparation de votre repas sur mesure par notre chef et son équipe

Accompagnement par notre équipe

■ Livraison de repas à domicile

Une solution clé en main pour un repas de qualité.

Vous avez + de 60 ans ? (ou moins en cas de handicap ou maladie).

Vous vous sentez en difficulté, vous n'avez plus envie de cuisiner ou ne pouvez plus... Le Panier des Saveurs et son équipe vous livrent à domicile votre repas en évaluant vos besoins alimentaires.

Si vous avez des problèmes de mastication ou de déglutition, des textures adaptées (en haché, en mouliné, régime diabétique sans sel, sans résidu – sur prescription médicale) sont proposées.

Modalités de livraison :

- Solutions adaptées et sans engagement.
- Possibilité de choisir une durée de quelques jours ou 7j/7 tout au long de l'année.

Les repas sont servis dans des contenants operculés, à réchauffer au micro-ondes. Les repas sont livrés par véhicule réfrigéré.

En cas d'absence, il est possible de suspendre le service et de le reprendre ensuite.

Plus d'infos
EHPAD Le Home Fleuri
03 29 23 29 72

Un nouveau

conseil municipal des jeunes

- **Mercredi 15 novembre**, a eu lieu le renouvellement du conseil municipal des jeunes, salle du conseil en mairie. 18 jeunes stéphanois des classes allant du CM1 à la 3^{ème} étaient présents lors de cette première séance d'installation.

À l'issue des votes, **Juline Thiery** a été élue Présidente, **Ivan Moreau** et **Salsabile El Jighi**, Vice-présidents.

- **Lors de la première réunion de travail**, ce nouveau conseil municipal des jeunes, réunissant 20 membres au total, a pu découvrir le projet de réhabilitation de l'espace de la Moutière.

Une présentation complète sur les procédures de montage d'un dossier leur a été faite afin qu'ils aient connaissance des différentes étapes de gestion (1. Identification des projets, 2. Création de groupes de travail, 3. Description du projet, 4. Recensement des besoins, 5. Estimation du projet, 6. Présentation et validation du projet).



La nouvelle Présidente **Juline Thiery** et les Vice-Présidents **Ivan Moreau** et **Salsabile El Jighi**.

Première réunion de travail du nouveau conseil municipal des jeunes.



Les jeunes ont ensuite été sollicités pour faire part de leurs idées d'actions à mener dans la commune. Les propositions fleurissent : projet fête de la musique, concours de dessin, bourse aux plantes, loto, karaoké, spectacle de clown, olympiades stéphanoises familiales, partage de savoir et de connaissances autour d'ateliers, ...

- **La réunion du 10 avril** portait sur la participation du conseil municipal des jeunes à la fête du jeu le samedi 15 juin. Les membres ont été sollicités pour proposer des ateliers et venir en renfort sur des stands du centre de loisirs.

Séance du 10 avril 2024.



Accueil

de Loisirs Sans Hébergement



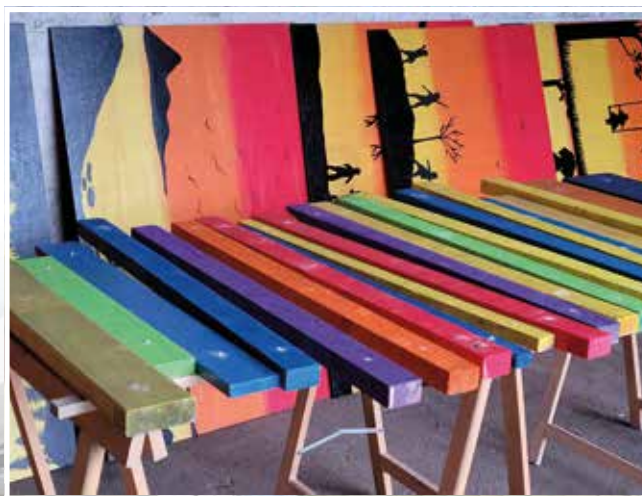
- « Lire et faire lire » développé par la Ligue de l'enseignement, est porté chaque mercredi par Dominique et Agnès. L'objectif de ces bénévoles est de développer l'imaginaire des enfants en leur faisant découvrir la littérature, et ainsi leur redonner le goût de la lecture.



- **Création de Boîtes à livres** customisées par les enfants du centre de loisirs et placés : école de Seux, de la Tortue Bleue ainsi qu'au centre de loisirs.



- Préparation des décorations de la cour par les enfants et les animatrices et jardinage.



Accueil

de Loisirs Sans Hébergement



- Visite du Père Noël à la garderie périscolaire et au cinéma lors des mercredis récréatifs.



• Vacances scolaires d'Automne

Escalade à Épinal



Patinoire à Gérardmer



Carnaval à la ludothèque



Accueil

de Loisirs Sans Hébergement



- Fête du jeu sur le thème de Fort Boyard.



- Vendredi 28 juillet 2023, la fête de fin du Centre de loisirs fait le plein de talents.

Malgré une météo capricieuse, le public est venu en masse assister au spectacle de fin de centre organisé par Jocelyne Beckrich et son équipe d'animation. Les enfants inscrits au centre de loisirs ont ainsi pu démontrer l'étendue de leurs talents : danse, gym, théâtre, chant, démonstration de trottinette... Un beau programme concocté une fois encore avec passion !





- Mini camp aux Ecuries du Champ du Vent.



- Centre d'été



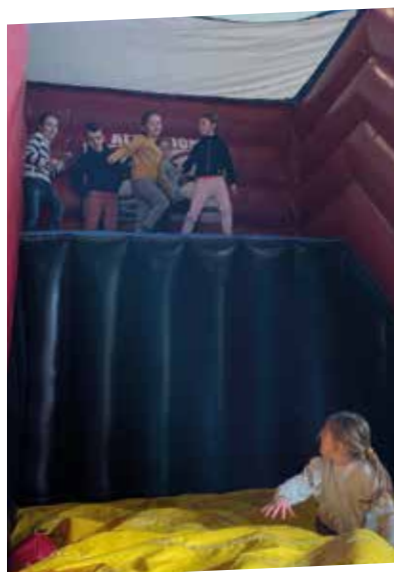
Accueil

de Loisirs Sans Hébergement

• Vacances d'hiver



OKIDOK à Nancy



Structures gonflables



Spectacle "Planète môme"



• Vacances de printemps

Atelier bougies
aux Fées Mères à Charmes



Visite à la cité des sciences
de Montbéliard



Remerciements pour la collecte de gourdes

au profit du service pédiatrique du Centre Hospitalier de Remiremont

Depuis février 2020, l'Accueil de Loisirs de St-Etienne-lès-Remiremont s'est engagé à récolter les gourdes de compotes vides au bénéfice de l'association PedRo (Pédiatrie Romarimontaine) dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des enfants en pédiatrie et néonatalogie.

1 gourde = 1 centime

Cette collecte s'est terminée en fin d'année 2023 et a permis de comptabiliser 5 688 gourdes. Cette bonne action de recyclage valorisant la récupération des déchets a permis de participer, à hauteur de 50%, à l'achat d'un canapé des familles en néonatalogie. L'association Les Blouses Roses prenant en charge la seconde moitié.

L'ALSH remercie chaleureusement tous les enfants et parents ayant contribué à cette collecte solidaire.

Du côté

de l'école

■ Ecole maternelle « La Tortue Bleue »

Rencontres USEP

Les classes de MS/GS ont fait une rencontre USEP plein air avec la classe de GS d'Arches. Ils se sont déplacés jusqu'à Arches.

Les classes de TPS/PS et de PS/MS se sont rendues à l'école « Les Herbures » à St-Nabord pour leur rencontre USEP plein air.



Marche scolaire

Les élèves de toute petite section et de petite section ont fait une boucle de 2,5 km lors de la marche scolaire. Quant aux élèves de moyenne section et de grande section, ils ont fait un parcours de 5 km.



Sortie land art

Une sortie nature où les enfants ont laissé déborder leur imagination et ont utilisé les végétaux présents pour créer leur propre œuvre d'art.



Visite de Saint-Nicolas et du Père-Noël

St-Nicolas et Père-Noël sont venus rendre visite aux enfants à l'école. Saint-Nicolas, accompagné de Père Fouettard s'est rendu dans chaque classe. Les enfants lui ont remis un dessin et chanté quelques chansons. Saint-Nicolas a apporté le traditionnel sachet de friandises, mandarines et les enfants ont pu déguster une brioche en Saint-Nicolas.

Le Père-Noël a apporté des jeux, pour chacune des classes, financés par la coopérative scolaire. Un goûter a eu lieu dans la salle de motricité, s'en est suivi une projection de court-métrages.



Sortie cinéma

Dans le cadre du dispositif d'éducation artistique au cinéma, les élèves de l'école ont assisté à la projection d'un film de 45 minutes au cinéma Majestic à Remiremont : « Shaun le mouton ».



■ Ecole de Seux

A l'école de Seux, les projets pédagogiques ont été, cette année encore, variés : dispositif « école et cinéma » avec la projection d'une dizaine de films, projet « stop-motion » - arts visuels mené par l'animatrice Mme Peggy Clesse, sensibilisation au harcèlement, concours de lecture, sorties, ...

• Visite des pompiers

Dans la matinée du vendredi 14 avril 2023, quelques sapeurs-pompiers du centre de secours de Remiremont sont intervenus à l'école de Seux pour effectuer un exercice d'évacuation incendie en situation réelle devant des écoliers très impressionnés.

Les enfants ont également été initiés aux règles du matériel et de l'habillement, aux gestes de secours à victime, à la découverte d'un appareil respiratoire isolant et à la prévention incendie.

A la suite de leur venue, les professionnels du feu ont reçu de jolis dessins accompagnés de petits mots.

Une belle expérience pour tous.

Merci aux Sapeurs-Pompiers de Remiremont !



- Remise des récompenses scolaires aux élèves de CM2 passant en 6°



- Visite de Saint-Nicolas



NOUVELLE PEUGEOT 208

Peugeot Remiremont
88200 St-Etienne-lès-Remiremont
03 29 23 18 28

HOP'N BLOC

OUVERTURE SEPTEMBRE 2024
À ST ETIENNE LES REMIREMONT

SALLE D'ESCALADE
100% VOSGIENNE

INITIATION, COURS &
GRIMPE LIBRE POUR TOUS
BAR, RESTAURATION
ÉVÈNEMENTS & ANNIVERSAIRES

■ Ecole primaire du Fossard

Cette année encore, les activités pédagogiques, culturelles et sportives à l'école du Fossard ont été riches :

- Projet « école cinéma ».
- Journée au **Planétarium d'Epinal** et participation à deux ateliers scientifiques sur les cinq sens et les illusions d'optique.
- Rencontre **auteur/illustrateur** dans le cadre du salon du livre jeunesse Zinc Grenadine à Epinal et visite d'une autrice/illustratrice locale à l'école pour parler de son métier.
- Projet « **quiétude animale** » - séances pensées et menées par un animateur nature de la « Maison de la Nature des Vosges Saônoises ». Les élèves se sont déplacés en forêt aux abords de l'école repérer des indices de présence de la faune, ont été sensibilisés aux besoins de quiétude des animaux et se sont intéressés à une espèce spéciale : le lynx.
- Projet **stop motion** avec l'aide de Mme Peggy Clesse, animatrice. Le projet final a été présenté aux familles le vendredi 30 juin à la SMA.



- Visite des **sapeurs-pompiers** de Remiremont pour présenter leur métier sous forme d'ateliers.
- Visite d'une **apicultrice** afin de faire découvrir aux élèves le monde des abeilles (explication sur la vie des abeilles, les vêtements de l'apiculteur, la pollinisation...).
- **Marche scolaire**
- Sortie à **NaturOparC** en Alsace.
- Sortie à **Bol d'Air Aventure** à la Bresse.



- Projet « **la coupe des Vosges de la balle ovale** », organisé par l'USEP 88, le Comité des Vosges de rugby et l'Education Nationale. Séances d'apprentissage, production artistique en lien avec le rugby et rencontre sportive avec d'autres écoles participantes.



- **Marche géologique** dans la poursuite du thème de la classe découverte. Les élèves se sont rendus au village du Haut du Tôt pour effectuer la marche de la croix des hêtres.
- Visite du **fort du Parmont** avec pique-nique à l'école puis marche au Saint-Mont l'après-midi.

• Kermesse



• Fête de Noël



• Départ pour la classe de mer




- Couverture
- Zinguerie
- Bardage
- Charpente
- Installation sanitaire
- Chauffage
- Energies renouvelables

LAGARDE FRÈRES

37, rue des Poncées 88200 St-Etienne-lès-Remiremont
 E-mail : lagardesarl@orange.fr
03 29 62 23 48



- Plâtrerie
- Isolation
- Peinture

PLÂTRERIE

Port. : 07 86 53 72 57
 Mail : aurelien.gehin@orange.fr / Site : www.ga-platrerie-88.fr
 88200 ST ETIENNE-LES-REMIROMONT

■ Restaurant scolaire

Les 5 points de la loi EGALIM

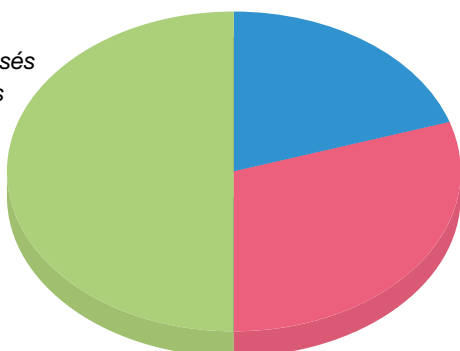
1-APPROVISIONNEMENT

« Au moins 50% de produits de qualités durables dont au moins 20% de produits bio »

Le ratio est calculé en valeur HT d'achats de produits alimentaires par année civile. Par exemple, pour 100 euros d'achats de produits alimentaires, au moins 20 euros doivent correspondre à des produits bio et au moins 50 euros (produits bio compris) à des produits labellisés.

ACHATS ALIMENTAIRES

- produits bio
- produits labellisés
- autres produits



Les produits labellisés sont nombreux : label rouge, AOP, IGP, issus de la pêche durable, fermier, ...

Au restaurant scolaire, nous avons mis en place une sorte de carnet de route. Nous y inscrivons tous nos achats et à la fin de chaque mois nous calculons où nous nous situons par rapport à la loi EGALIM. Si nous sommes trop justes un mois, nous achetons plus de produits de qualité le mois d'après et inversement. Le but pour nous est d'être dans les quotas demandés mais pas non plus dans l'excès car tous ces produits de qualité sont beaucoup plus coûteux que les produits non labellisés.

Pour l'année 2023, nos achats de produits labellisés représentaient 51,43% de la valeur totale des achats sur l'année dont 24,87% de produits bio. « Le contrat est rempli ! »

2-INFORMATION DES USAGERS

La loi EGALIM c'est aussi l'information aux usagers. Elle demande aux collectivités une transparence sur les menus. Les convives doivent être informés des produits labellisés utilisés dans la confection des repas. Le « fait maison » doit être mentionné ainsi que les différents allergènes présents.

Le respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle fait également partie des contraintes de la loi EGALIM. Les exigences nutritionnelles sont basées sur 20 repas successifs. Il s'agit notamment de veiller à la diversité des repas, de garantir une variété de plats différents, de limiter la fréquence des plats trop gras et de favoriser l'emploi de produits de saison.

Au restaurant scolaire, les menus sont équilibrés et suivent au maximum un schéma d'apports journaliers : 100g de féculents, 100g de protéines, 200g de fruits et légumes, 40g de produits laitiers et une tranche de pain. Chaque semaine nous proposons 2 menus avec légumes et 2 menus avec féculents. Les frites sont limitées à 2 fois tous les 20 menus et les plats « tout fait » sont proscrits.

Afin de garantir la bonne qualité des repas, nous faisons un maximum de « fait maison ». Nous n'utilisons pas de légumes en boîtes de conserves ni de pâtisseries industrielles.



Pâtisseries « fait maison »



Sur les menus, les allergènes sont mentionnés chaque jour. Les produits labellisés et le « fait maison » y sont également et sont reconnaissables grâce aux différents logos.



3-DIVERSIFICATION DES SOURCES DE PROTEINES

Les restaurants scolaires sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. Il s'agit d'un repas sans viande, sans poisson ni crustacés ou fruits de mer. Il peut cependant contenir des protéines animales comme les œufs ou les produits laitiers. Des légumineuses (lentilles, haricots, soja, ...) ou des céréales (blé, riz, boulghour...) sont alors utilisées pour assurer l'apport en protéines.

Un menu végétarien est proposé chaque semaine. Nous avons essayé différents produits et pour l'instant 6 plats rencontrent un succès auprès des enfants : les lasagnes végétariennes, les nuggets de blé, le hachis parmentier végétarien, les œufs florentins et les raviolis ricottas épinards (frais).

Le menu végétarien est indiqué sur les menus par ce logo :



4-SUBSTITUTION DES PLASTIQUES

L'utilisation des ustensiles à usage unique en plastique est interdite. Cela concerne gobelet, assiettes, couverts, pailles, ...



Pas de changement sur ce point, le plastique n'était pas utilisé avant la mise en place de la loi EGALIM.

5-LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Une démarche de lutte contre le gaspillage doit être mise en place. Il est interdit de jeter les excédents alimentaires encore consommables. Une convention de dons doit être créée avec une association pour les cantines préparant plus de 3000 repas par jour.

Le gaspillage alimentaire est très restreint au restaurant scolaire. Au fil du temps, les quantités ont été ajustées pour les enfants d'un menu à l'autre. Certains plats ne sont d'ailleurs plus proposés pour éviter de trop grosses pertes alimentaires : choux de Bruxelles, pamplemousses, blettes, salsifis, ...

Au niveau des restes dans les assiettes, il n'y en a pas ou très peu. Nous faisons goûter aux enfants avant de les servir pour qu'ils soient sûr d'aimer et de manger ce qu'ils prennent. Les enfants sont plutôt satisfaits des repas et généralement en redemandant.

Animations

2023

En 2023, les animations n'ont pas manqué. Tout au long de l'année, nous avons eu une programmation riche et variée oscillant entre culture et sport.

Malheureusement nous avons subi quelques aléas. Nous avons dû annuler nos feux d'artifice le 17 juin et le 14 juillet suite aux préconisations préfectorales relatives à la sécheresse.

Pour compenser, nous avons tiré les feux d'artifice le samedi 18 novembre lors du marché d'avant l'Avent. Ces derniers fort appréciés seront renouvelés en novembre 2024.

Les associations tiennent une place importante dans notre commune. Par leur dynamisme et leur engagement, elles participent pour beaucoup à la vie locale.

Je tiens donc à remercier toutes nos associations ainsi que tous les bénévoles pour leur dévouement et leur temps passé pour chaque manifestation.

Merci pour tous ces moments de convivialité, de partage et de bonne humeur.

Si vous aussi vous souhaitez proposer un projet ou participer à nos animations ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

sr@ville-st-etienne-remiremont.fr ou tp@ville-st-etienne-remiremont.fr

Le service animation/communication est géré par Tiphaine PIERRAT au 03 29 26 18 12.

Sandrine RENAUX

Adjointe déléguée à la culture, sports loisirs et vie associative

RETROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS 2023

Comme chaque année, la commission culture, sports, loisirs, le CMSCL et les représentants des associations stéphanoises se sont réunis pour évoquer les manifestations passées et celles qui arrivent.

S'en est suivi une présentation du projet "site de la Moutière". Cette réunion s'est tenue le mardi 10/01/2023.



■ Les Escrocs du Swing

L'année 2023 a débuté par un concert le **vendredi 20 janvier** avec « Les escrocs du swing » organisé en partenariat avec l'association de la Chapelle des Arts de la Suche à la salle multi-activités.

Les escrocs du swing sont un duo alsacien jonglant entre les standards jazz manouche et les tubes de pop. Un peu plus de 150 personnes se sont rassemblées à la SMA.



■ Vide-armoires/Baby bourse

Dimanche 5 février, l'Amicale du Personnel Communal a organisé son traditionnel vide-armoires/baby bourse à la SMA. Exposants au complet. Belle affluence.



■ Thé dansant/musette

Everybody dance a organisé, le dimanche 12 février, un thé dansant musette et a réuni un peu moins de 100 personnes.



■ Repas dansant "années 80"

Samedi 11 mars, la mairie en collaboration avec l'Amicale du Personnel Communal a organisé un repas dansant avec DJ sur le thème des années 80.

Les réservations se sont faites très rapidement.

Soirée réussie qui a accueilli environ 250 personnes.



■ Théâtre

La troupe de théâtre **Les Tréteaux COUNEHETS** est venue présenter le **samedi 18 mars** la comédie en deux actes « *La poule de Noël* » de Patricia HAUBE. Beaucoup de rires et d'applaudissements devant une salle comble. Everybody dance s'est chargée de la billetterie et a participé à la promotion du spectacle.



■ Le Parcours du Cœur

Il a eu lieu le **dimanche 2 avril** dans le hall de la SMA. Une marche de 5 km était proposée, accessible à tous et parcours familial. Stands de prévention « alerter/masser/défibriller »

Pour cette édition, l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Remiremont s'est joint à cette opération et a proposé trois ateliers participatifs sur le thème « le cœur en marche » :

- La composition d'un petit-déjeuner,
- Les connaissances cardio-vasculaires,
- Le budget courses pour des repas équilibrés.

La météo n'étant pas au rendez-vous, peu de personnes ont participé.

La collecte d'euros solidaires au profit de la Fédération Française de Cardiologie n'a recueilli que 57 euros (vs 257,90 € en 2022).

Au total 26 participants (vs 100 en 2022).



Pour 2024, le parcours du cœur est programmé le dimanche 26 mai.



■ Concert Minera

Concert du groupe Minera le vendredi 7 avril à la SMA faisant partie de la convention de partenariat avec la Chapelle des Arts de la Suche. Spectacle qui s'inscrit dans la tendance du flamenco en lien avec le jazz.



■ Concours de Pétanque

Les 8 et 9 avril, la Pétanque Stéphanoise a organisé un championnat provençal. Ce championnat a regroupé 97 équipes de deux joueurs, avec quelques parties qui se sont jouées le samedi matin sur le site de la Moutière et au plan d'eau de Remiremont et à partir du samedi après-midi jusqu'au dimanche soir sur l'espace de la Moutière.



■ Trophée de danse

Organisé par Everybody dance le 15 avril à la SMA

De belles prestations réalisées : rock moderne jazz, dance que le public venu nombreux a pu admirer. Plusieurs médailles ont été remises à l'issue de cet événement. Un beau succès.



■ Marche populaire internationale

La 22^{ème} édition de la marche populaire internationale s'est déroulée le dimanche 14 mai par un temps mitigé. 472 marcheurs de + de 12 ans.

Deux parcours ont été proposés, 5 et 10 km, élaborés par Stéphane Amyot.



■ Marche scolaire

La marche scolaire a eu lieu le mardi 16 mai et a réuni uniquement des élèves stéphanois de la maternelle au CM2. Compte tenu de la hausse du prix du carburant, les communes extérieures à St-Etienne ont dû annuler leur participation.

Trois parcours ont été proposés : 2,5 kms (pour les maternelles) / 5 kms / 10 kms

La présence de la Police Municipale a été très appréciée. Le temps n'était pas de la partie.



INTERSPORT®

**Magasin de
Saint-Etienne-les-Remiremont**

Zone commerciale Leclerc

Tél. : 03 29 22 11 50

■ Grand Prix de la Municipalité Mémorial "Jean-Claude Vaubourg"

Le jeudi 18 mai a eu lieu le Grand Prix de la Municipalité en hommage à Jean-Claude Vaubourg organisé en collaboration avec l'Espoir Cycliste Stéphanois et la Ville. De nombreux coureurs étaient présents, encore un joli succès pour ce rendez-vous sportif incontournable.



Rendez-vous est donné pour 2024
le jeudi 9 mai.

■ Concert

Samedi 3 juin, la SMA a accueilli un concert caritatif de la compagnie d'honneur des sapeurs-pompiers des Vosges.

4 600 € ont été récoltés au profit de l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers.



TAXI JOËLLE & TAXI MANDOU
ACTIVITÉ DE TRANSPORT

Entreprise familiale proche de ses clients

- DÉPLACEMENTS
TOUTES DISTANCES
7/7 - 9 places max
- TRANSPORT
DE MALADE ASSIS
- ACCOMPAGNEMENT
DU PROJET
- TRANSPORT
PRIVÉ GARE
AÉROPORT
- HÔPITAL, CLINIQUE
- AIDE AUX
DÉPLACEMENTS
ADMINISTRATIFS

Port. : 06 73 10 86 48 | Port. : 06 29 58 45 78
E-mail : taxi.joelle88200@gmail.com
Saint-Etienne-les-Remiromont

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



AUTO CONTRÔLE STÉPHANOIS
à côté du Leclerc

Avec ou sans Rendez-vous
Ouvert
du lundi matin au samedi midi
Rendez-vous en ligne sur
www.ct-stephanois.securitest.fr

03 29 600 800

■ Festivités du 17 juin

Elles ont commencé par la fête du jeu qui a eu lieu de 14h à 17h sur le thème de « Fort Boyard » sur le site de la Moutière, organisée par l'accueil de loisirs. Nombreux ateliers imaginés et créés par l'équipe de Jocelyne Beckrich.

De nombreux enfants étaient au rendez-vous.

La commune a renouvelé la crêpe offerte à chaque enfant participant.



Quant à la soirée, en raison des directives préfectorales concernant les risques d'incendie et des conditions météorologiques annoncées, la municipalité a été contrainte de modifier le programme des festivités. Le feu d'artifice et la chavande, réalisée par l'Association Récréative Portugaise, ont donc été annulés. La chavande a d'ailleurs pris feu dans la nuit.

L'animation musicale a été assurée par le duo « Sorbet Citron » - reprises acoustiques pop/rock des années 80 aux années 2000.

Moins de personnes présentes lors de cette soirée festive compte tenu de l'annulation du feu d'artifice.



Jumelage



Remerciements à l'artiste Aude VAXELAIRE qui a réalisé cette sculpture

21 personnes de la **délégation portugaise Vila Das Aves** sont venues à St-Etienne-lès-Remiremont du jeudi 15 juin au dimanche 18 juin.

Depuis 1986, la commune est jumelée avec Vila Das Aves, commune située dans le Nord du Portugal. Depuis cette date, des échanges réguliers ont lieu entre nos deux villes. Cette année, la commune a fêté sa 37^{ème} année de jumelage et d'amitié. Echanges très chaleureux et enrichissants entre les deux communes.



Echange de cadeaux entre Michel Demange, Maire de notre commune et Joaquim Ribero Favier, Maire de Vila Das Aves



■ Fête nationale du 14 juillet

En raison des directives préfectorales concernant les risques d'incendie et des conditions météorologiques, la municipalité a dû annuler les festivités du 14 juillet (défilé lampions, feu d'artifice, soirée DJ, buvette).

Le constat notable d'une sécheresse durable des sols et la proximité de la zone Natura 2000 n'ont pas permis le maintien de cette traditionnelle fête nationale dans des conditions sereines et la municipalité ne souhaite pas renouveler en 2024.

ANNULÉ



8 place de l'Hôtel de Ville
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Tél. : 03 29 62 40 40

contact@radioguemozot.eu

<https://radioguemozot.radio-website.com/>

Suivez-nous sur les réseaux :

📻 RADIO GUE MOZOT

📺 GUEMOZOT107



■ Le Petit Tour des Vosges

La traditionnelle course cycliste organisée par l'Espoir Cycliste Stéphanois sur deux jours a pris fin sur la commune de St-Etienne-lès-Remiremont dimanche 27 août avec une remise des récompenses et un vin d'honneur sous le préau de la SMA.

Cette épreuve dédiée aux catégories jeunes est un événement incontournable du calendrier FFC du Grand Est.





■ Vide-greniers

La Société de Chasse a organisé son traditionnel vide-greniers le **dimanche 3 septembre**.
Nombreux exposants, météo clémente, belle fréquentation comme à l'habitude. La date programmée pour 2024 sera le dimanche 1^{er} septembre route de Xennois.

■ Assoc' en fête !

Deuxième édition d'Assoc' en fête le **samedi 16 septembre**.

12 associations ont tenu un stand à l'intérieur de la SMA (vs 21 en 2021)

Tout au long de la journée : Démonstrations extérieures : vélo, tennis, rugby (au vélodrome), exposition voitures

Démonstrations sur scène : gym, danse, folklore portugais.



Animation musicale : Radio Gué Mozot



Animateur :
M. Jean-Pierre ROUSSEL



■ Nouveaux habitants

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée dans la salle du restaurant scolaire.



■ Container Micro-Folie !

Exclusivité/en avant-première : réception container Micro-Folie.

Nouvel équipement culturel itinérant dédié aux arts proposant un espace multiple d'activités (galerie virtuelle, espace de réalité augmentée, livres et jeux, ...) et offrant un lieu de convivialité (rencontre avec artistes, échanges entre amis, ...) pour une expérience numérique inédite.



■ Spectacle "La totomobile entre en scène !"

Dans le cadre de la tournée anniversaire du chanteur des tout-petits, 30 ans de carrière, Rémi est venu présenter son nouveau spectacle avec la totomobile du pays des comptines le **samedi 30 septembre** à la SMA. Concert, convivial et participatif, de chansons et comptines à mimer pour les enfants de 7 mois à 7 ans.



■ Octobre Rose Party

Vendredi 20 octobre, en collaboration avec la mairie, le club La Bonne Humeur avec l'aide de trois autres associations (Courir Ensemble Vosges, Everybody dance et Em'aform) a organisé une soirée forme danse fitness zumba renfo dans le cadre d'Octobre Rose pour collecter des fonds pour la Ligue contre le cancer.

A l'issue de la soirée, environ 600 € ont été collectés, une pleine réussite pour cette première édition qui sera réitérée le 18 octobre prochain.



■ Théâtre: « Le dîner de cons »

Samedi 14 octobre a eu lieu la comédie culte de Francis VEBER « le dîner de cons ».

Comédiens professionnels et reconnus. Quiproquos et fous-rires se sont succédés pendant 90 minutes. 321 spectateurs, beau succès.





■ Cyclo-cross

Traditionnel cyclo-cross du Prix de la Municipalité et du Mémorial Michel Bolmont organisé par l'Espoir Cycliste Stéphanois le samedi 11 novembre.



■ Marché d'avant l'Avent

Le marché d'avant l'Avent a eu lieu les 18 et 19 novembre derniers.

29 artisans créateurs et producteurs participants à l'intérieur de la SMA et 5 stands extérieurs proposant une buvette/petite restauration.

Radio Gué Mozot s'est, à nouveau, chargée de l'animation musicale sur les 2 jours.

Magix Silli a assuré un show déambulatoire sur les 2 jours également, à destination des petits comme des grands.

Nouveautés de cette année : feu d'artifice le samedi soir et balade en calèche le dimanche après-midi.

En 2024, le marché aura lieu les 23 et 24 novembre.



■ Spectacle de magie

Clément DEMANGEL s'est produit pour la troisième fois sur la scène de la SMA le dimanche 3 décembre avec un tout nouveau spectacle, « le coffre magique », rassemblant 119 spectateurs.



■ Concert

Samedi 9 décembre, le chœur départemental de femmes Splenda Voce a clôturé la programmation culturelle de l'association la Chapelle des Arts de la Suche en collaboration avec la commune en interprétant des chants traditionnels de Noël.

77 spectateurs – entrée au chapeau



■ Cérémonie de remise des récompenses aux bacheliers, sportifs méritants, sapeurs-pompiers et musiciens

Vendredi 22 décembre 2023, bacheliers, sportifs méritants, sapeurs-pompiers et musiciens ont été mis à l'honneur par M. le Maire, entouré d'adjoints et conseillers, lors d'une cérémonie chaleureuse à la SMA.

Ont été récompensés : 4 lauréats du bac avec mention TB/B, 17 sportifs méritants, 18 sapeurs-pompiers et 1 musicien.



■ **Nouvel-an**

L'association Vendest, récemment domiciliée sur St-Etienne, a organisé un repas dansant pour la soirée de la St-Sylvestre. La salle multi-activités fut comble, 300 personnes inscrites. Repas délicieux, super ambiance.



Animations

2024

■ **Cérémonie des vœux de M. le Maire**

L'année 2024 a commencé par la traditionnelle cérémonie des vœux de M. le Maire à la salle multi-activités. Devant environ 200 personnes présentes, le premier adjoint, Yves Le Roux a présenté les projets et les animations qui se sont déroulés en 2023 en présence du Président du Conseil Départemental des Vosges, François Vannson et du Député de la troisième circonscription des Vosges, Christophe Naegelen.

Renouvellement des remerciements à la boutique de fleurs, La vie en Rose – Leclerc, pour la réalisation de ce joli décor de scène.



■ **Réunion annuelle des associations**

La réunion s'est déroulée le jeudi 25/01/2024, elle réunissait la commission culture, sports, loisirs, le CMSCL, les représentants des associations stéphanoises. Nous avons fait un récapitulatif des manifestations 2023 et présenté les manifestations à venir.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne école du Fossard et de l'espace de la Moutière a aussi été exposé.



■ Concert Pop'n gospel

Samedi 3 février, le groupe Pop'n gospel, formé de 4 chanteurs, a assuré un vrai show devant une salle comble. 184 billets vendus sur 200 entrées.

Le groupe a fait voyager le public où gospel traditionnel, gospel moderne et urban gospel se sont associés pour le plus grand plaisir de tous.

Attention à vos agendas, ils reviennent le samedi 30 novembre pour un concert de Noël "Christmas tour" accompagné du Chœur du Nord. Une nouvelle soirée inoubliable s'annonce.



■ Vide-armoires/Baby bourse

Franc succès pour le vide-armoires/baby bourse organisé par l'Amicale du Personnel Communal le dimanche 11 février.



■ Pièce de théâtre

Samedi 23 mars, Les Tréteaux COUNEHETS ont interprété une comédie en trois actes de François SCHARRE « Mes anciennes maîtresses » qui a une nouvelle fois ravi le public. 130 spectateurs présents. La billetterie a été prise en charge par l'association Everybody dance.



Cérémonies

commémoratives

■ Cérémonie du 30 avril 2023

Cérémonie du souvenir à Saint-Etienne-lès-Remiremont " Se souvenir d'hier pour se protéger aujourd'hui".

C'est par ces mots que M. le Maire Michel Demange a scellé un discours empli d'émotion lors de la cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation.

"78 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la découverte de l'atrocité des camps de la barbarie nazie, la folie meurtrière d'hier s'invite encore dans l'Europe d'aujourd'hui" a-t-il tenu à souligner, accompagné par les représentants des forces de gendarmerie, de police nationale et municipale, d'adjoints et de conseillers municipaux, de la fanfare de St-Etienne-lès-Remiremont.

C'est sur une place du monument aux morts totalement restructurée où les participants peuvent désormais se rassembler en sécurité à l'écart de la circulation, avec de plus un accès pour les personnes à mobilité réduite que s'est tenue dimanche cette cérémonie orchestrée par le lieutenant Francis Hans, Adjoint au Maire.

Une cérémonie intimiste mais emplie d'émotion, véritable transmission du devoir de mémoire.



■ Cérémonie du 8 mai 1945

Le Maire Michel Demange a officié la 78^{ème} cérémonie commémorative du 8 mai 1945 aux côtés du député Christophe Naegelen, des autorités civiles et militaires et des élèves des écoles de Seux et du Fossard venus en nombre.

Remerciements aux élèves de M. Toba ayant effectué un travail de recherche sur les Stéphanois figurant sur le monument aux morts. Un travail de grande qualité qui a permis à cette jeune génération de s'investir dans cette commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le public particulièrement nombreux a pu assister à l'interprétation de l'hymne national par les enfants de l'école du Fossard. Un joli recueillement en la mémoire de nos aînés.



■ Cérémonie du 8 juin

Michel DEMANGE Maire, Valérie JANKOWSKI Conseillère départementale et les autorités civiles et militaires ont commémoré la journée nationale en hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.



Après la lecture du message officiel de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Pour ne jamais oublier.



■ Cérémonie du 18 juin 2023

Cérémonie du 18 juin à l'heure de l'amitié franco-portugaise

La cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle s'est déroulée en présence d'une délégation portugaise d'une vingtaine de personnes venues de Vila Das Aves.

C'est en effet dans le cadre du jumelage entre nos deux cités que nos amis portugais sont venus passer quelques jours en terres stéphanoises. Ils ont pu ainsi découvrir l'importance de cet Appel du 18 juin dans notre mémoire collective.



Cérémonies

commémoratives



■ La jeunesse stéphanoise rassemblée en nombre à la cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a été cette année marquée par un véritable rajeunissement des participants.

En effet, les membres du Conseil des Jeunes nouvellement reconstitué, les élèves des écoles de la commune et quelques Jeunes Sapeurs-Pompiers ont activement participé à la célébration de l'Armistice par leur chant de la Marseillaise, le lever des couleurs et surtout par le sincère recueillement qu'ils ont manifesté lors des discours officiels.

Cet engagement de notre jeunesse a été chaleureusement salué par notre député Christophe Naegelen présent à cette émouvante cérémonie. Un bel exemple de transmission du devoir de mémoire.



Sainte Barbe



Le samedi 25 novembre 2023, les Sapeurs-Pompiers du secteur de Remiremont ont fêté leur Sainte-Barbe.

Ce sont 120 Sapeurs-Pompiers venus des Centres de Remiremont, Eloyes, Raon-aux-Bois, Vecoux, Dommartin-lès-Remiremont, Rupt-sur-Moselle, le Val-d'Ajol, 24 jeunes Sapeurs-Pompiers âgés de 13 à 16 ans et 12 véhicules étaient réunis sur la place de l'Hôtel de Ville en présence de nombreux élus et public.

Pendant cette cérémonie, plusieurs Sapeurs-Pompiers se sont vu remettre des décorations ou élevés à un grade supérieur.

Après un défilé des troupes à pied et des véhicules dans les rues, les Sapeurs-Pompiers, élus et public se sont retrouvés à la salle multi-activités pour les discours et un vin d'honneur.

Particularité :

Le 1^{er} avril 1983, le Sapeur-Pompier Francis HANS, signait son engagement au Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne-lès-Remiremont auprès de l'Adjudant Bernard KITTEC et de Monsieur le Maire en mairie. 40 ans après, le lieutenant Francis HANS reçoit du maire Michel DEMANGE une décoration pour 40 années de service de Sapeurs-Pompiers sur cette même place...

Acro' Gym

Nouveau club de Gym FFGYM

Deux disciplines :

- **Gymnastique Acrobatique (Enfant)**

Seul club Vosgien proposant cette discipline.

Sur une Chorégraphie, réalisée en musique, mélange d'acro-baties réalisées en duo, trio ou quatuor.

Permet de développer sa force, sa souplesse, son agilité, son esprit collectif et un sens artistique

- **Gym+ Méthode A.P.O.R** Approche Posturo-Respiratoire du Docteur De Gasquet (Tout Public, possible ALD)

Activité au programme de pratique adaptée

Séances autour du renforcement musculaire, de la posture, de la respiration abdominale, du travail du périnée et de l'assouplissement du corps

- **Nouveau la GYM+ Périnatalité**

Vivre une grossesse et mettre un enfant au monde est un événement merveilleux et inoubliable.

Notre coach est spécialisé dans l'activité physique Prénatal et Post Partum avec la méthode de Gasquet.

C'est une méthode respectueuse des changements de votre corps

GALA Acro'Gym+ : le 29 juin, à partir de 18h00.



Renseignement

Courriel : acrogymplus@hotmail.com

Tél : 06 85 89 71 25

Club de Badminton *Stéphanois*



Club amical et convivial accueillant les joueurs de 13 à 99 ans de tous niveaux à la salle polyvalente le mercredi de 18h15 à 20h15 et le vendredi de 19h à 22h30.

Cotisation annuelle : 15 € (13-16 ans), 30 € (+16 ans)

Séances d'essais gratuites.

Contact

E-mail : badminton.stephanois@laposte.net



Club

"Les bons amis"

Le Club du 3^e Age "Les Bons Amis" a été créé en 1977 et compte environ 90 adhérents tous âgés d'au moins 60 ans.

Il a pour but de permettre aux retraités de se distraire chaque lundi après-midi, de 14 à 17 h, en jouant à la belote, au tarot, au scrabble, au Rummikub... et un goûter est servi.

Chaque année, le programme des manifestations prévoit : 2 repas faits "maison", 1 repas annuel au restaurant, 1 pique-nique et 1 sortie d'une journée sans oublier Pâques, concours de belote, loto, fête des mères, fête des pères, galette des rois et beignets de carnaval.

Toute personne intéressée sera la bienvenue. Il lui suffira de prendre contact auprès de :

M. Alain MANGEL, Président
Tél. : 03.29.23.04.98



Courir Ensemble

Vosges



Courir Ensemble Vosges, depuis 2017, se réunit chaque mercredi soir pour des sorties "trail" et marche, sur les sentiers du Fossard ou dans les forêts avoisinantes.

Les jeudis à la salle polyvalente ce sont des séances de renforcement musculaire qui, animées par Vanessa, remportent un franc succès.

Le dimanche 02 juin 2024, notre association organisera une nouvelle manifestation sur la commune, la rando-trail "La Stéphanoise", deux magnifiques parcours à découvrir en marchant ou en courant, à votre guise.

Pour tout renseignement
Stéphane AMYOT
Tél. : 06 33 33 55 20



Espoir Cycliste

Stéphanois

Notre traditionnel cyclocross de Saint-Étienne a connu un vrai succès avec plus de 200 coureurs sur toutes les courses de la journée.

Un grand merci à dame nature qui nous a octroyé une accalmie de plusieurs heures pour le déroulement des courses.

Cette bande de courageux a pu patouer dans la boue avec une ambiance musicale de feu.

Merci à DJ Lulu et Gaëtan pour leur touch' !!

Une organisation parfaite de la part de la bande de l'ECS. Un grand merci à toutes et à tous, à la commune, nos partenaires et les acteurs du jour.

Retrouvez-nous l'année prochaine
pour de nouvelles aventures
et des surprises en préparation.





Everybody Dance

Le club de danses EVERYBODY DANCE vous accueille à l'ancienne école du Centre, rue de la May à Saint-Etienne-lès-Remiremont, (hors vacances scolaires) :

- Le mercredi pour le groupe adultes : 19h pour les confirmés et à 20h pour les débutants.
- Le samedi pour le groupe enfants de 9h10 à 10h10.

Les cours sont dispensés par M. Pascal GEORGEL, diplômé.

Contact

Tél. : 06.48.85.76.83

E-mail : everybodydancestephanois@orange.fr

Home Fleuri

Tête à Tête,

C'est une formidable aventure artistique et humaine entre les résidents de la maison de retraite Le Home Fleuri Adavie et les résidents du foyer Tremplin de Saint-Amé.



Pilotés par Setou, artiste plasticienne, des ateliers artistiques ont vu le jour en alternance dans les deux établissements.

En parallèle, Emmanuel Pierrot, photographe, a pu immortaliser des émotions, des gestes, des mises en situation, ceci, grâce au financement du Conseil Départemental et de la Drac.

Improbable mais réaliste, toutes ces œuvres et toutes ces photographies ont pris place au musée Charles De Bruyères de Remiremont pour une exposition temporaire de trois semaines.

Comptoir Hôtelier

Équipement pour la gastronomie et les collectivités



- Arts de la Table
- Ustensiles de cuisine et de pâtisserie
- Équipement et installation de grande cuisine
- Mobilier - Literie
- Vêtements professionnels
- Produits d'hygiène



OUVERT AUX PARTICULIERS

4 bis Boulevard de la Jamagne
88400 GÉRARDMER
03 29 63 08 81 www.comptoir-hotelier.com

VOUS VOYEZ MAL DE LOIN ? EXAMINONS VOS YEUX DE PRÈS.



Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

CONTRÔLE DE LA VUE

Nos opticiens se dépassent pour votre vue.

On va se revoir.

Tout de suite à votre service, 24h/24 - 0800 20 10 10 - RCS Paris.

Centre Ccial Leclerc Saint-Etienne-lès-Remiremont
Tél. : 03 29 62 34 39

L'

Abri

L'association L'Abri, c'est avant tout une aventure humaine et solidaire qui existe depuis plus de 45 ans. Précurseur dans l'hébergement de sans abri dans les Vosges, l'association intègre rapidement l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

Grâce aux dons (meubles, vêtements, livres, jouets, déco, bibelots divers, ...), que vous pouvez déposer auprès de l'association, vous contribuez à accompagner la transition professionnelle de salariés vers l'emploi durable, en offrant un emploi et un accompagnement.

Tous ces objets seront réparés, réemployés ou revalorisés au travers de nos chantiers d'insertion.

Commence alors une deuxième vie pour ces objets, que vous pouvez découvrir dans notre Recyclerie de St-Etienne-lès-Remiremont.

Destinée à tous les publics et permettant de s'équiper à petit prix tout en contribuant au développement durable en réduisant les déchets.



Recyclerie de Saint-Etienne :

5 Rue des Grands Moulins :

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h

Contact

E-mail : accueil@abri88.fr

Tél. : 03.29.36.97.55

Club de gym

La Bonne Humeur

Octobre Rose Party - 4 associations se liguent contre le Cancer

Le vendredi 20 octobre 2023, a eu lieu à la salle polyvalente, la première « Octobre Rose Party » stéphanoise. Cette manifestation, organisée par 4 associations sportives locales (La Bonne Humeur / Everybody dance / Courir Ensemble Vosges / Em'aform), a réuni plus de 100 personnes, pour une « soirée forme » de 2 heures.

A l'issue de la soirée, ce sont près de 700 euros qui ont été remis à La Ligue contre le Cancer, et les participants étaient tous satisfaits de leur soirée !

Un franc succès donc, et un rendez-vous d'ores et déjà fixé pour 2024 : la deuxième « Octobre Rose Party » devrait se tenir le **vendredi 18 octobre 2024** !

Pour rappel :

La Bonne Humeur propose 3 cours de remise en forme par semaine, le lundi de 9h15 à 10h15, de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 20h15 à 21h15, à la salle polyvalente de St-Etienne-lès-Remiremont.



Les Crayons *de Seux*

Nous sommes trois mamans qui avant tout sommes amies. L'association a été créée dans l'été 2023.

En cette première année, nous avons pour but de récolter un maximum de fonds d'où nos nombreuses ventes (jus, steaks, fromages, truites, oranges, chocolats). Toutes nos ventes sont issues de producteurs locaux.

L'association est également fondée pour se retrouver parents et élèves en dehors du contexte de l'école afin d'y partager des moments de convivialité et de partage.

Nous avons également pour objectif de faire dynamiser la ville de St-Etienne (la marche ludique du 14 avril dernier a rassemblé 625 participants). Tous ces bénéfices seront pour récompenser les élèves. Des cadeaux seront remis à la kermesse de fin d'année. Nous donnerons ensuite le reste de nos bénéfices à la directrice, pour permettre à l'école d'acheter de nouvelles fournitures, jeux, ou faire des sorties scolaires.

Nous avons d'autres projets, qui on l'espère pourront se concrétiser l'année prochaine.

Pour cela, on compte vraiment sur l'entraide et le soutien des parents d'élèves de l'école de Seux.

Nous aimons cette petite école de village, nos enfants s'y sentent bien grâce à un bon encadrement des enseignants.

Nous aimerions avant tout que nos enfants en sortent épanouis et pleins de souvenirs de leurs années primaires.



Contact

lescrayonsdeseux@gmail.com

Radio *Gué Mozot*

Installés dans les locaux de la maison des associations de la commune, nous sommes aujourd'hui la radio associative la plus ancienne des Vosges et de Lorraine. Notre équipe comptant 3 salariés, 1 service civique et une 20aine de bénévoles anime chaque jour l'antenne du 107.0 et se sont des dizaines de stagiaires étudiants que nous accueillons par an.

En tant que média de proximité, nous recevons chaque année plusieurs centaines d'invités, principalement locaux.

Depuis 2022, RGM intervient dans les établissements scolaires, à la rencontre des jeunes, pour des ateliers radio.

Dans un souci de qualité, nous avons investi dans du matériel de radiodiffusion flambant neuf et acquis, grâce à la commune de St-Etienne-lès-Remiremont, des équipements afin de nous exporter et de réaliser des émissions en direct à l'extérieur des studios.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, si vous avez envie de rejoindre l'aventure vous pouvez nous contacter sur :

contact@radioguemozot.eu



Vous pouvez nous écouter sur le 107.0

Depuis l'application Les Radios Associatives En streaming depuis notre site internet

<https://www.radioguemozot.radio-website.com/>

N'hésitez pas à nous solliciter pour diffuser une information, un événement ou promouvoir vos actions.

L'équipe de Radio Gué Mozot

Tennis Club *Stéphanois*

Encore une belle saison sportive pour le TC Stéphanois en 2022/2023 !

Alexandre Renaux, qui laissera la main l'an prochain peut être fier !

Le club peut se targuer d'avoir plus de 50 jeunes (un record !) encadrés par Sarah Laurent, monitrice diplômée d'Etat. L'année a été aussi marquée par :

- notre podium au prix Engie 2023 au service des femmes à Roland-Garros ;
- l'accueil d'étapes du KIDS TOUR 88 et la participation au Programme Nouvelle Ecole de Tennis ;
- des manifestations sportives toujours plus nombreuses ;
- des participations féminines et masculines à différents tournois et championnats ;
- le démarrage du dispositif Tennis Ecole avec l'école du Fossard.

N'hésitez pas à nous rejoindre, en loisirs ou en compétition, toute l'année ou en licence découverte de juin à septembre.

Tarifs :

65€ pour les enfants,
80€ pour les adultes,
50 € découverte.



Contact

tennisclubstehanois@gmail.com

Société de chasse

La Stéphanoise

Dimanche 1^{er} septembre 2024, « La Stéphanoise » avec le soutien de la commune organise son 14^{ème} vide-greniers, route de Xennois.

Le vide-greniers est ouvert au public de 5h à 18h.

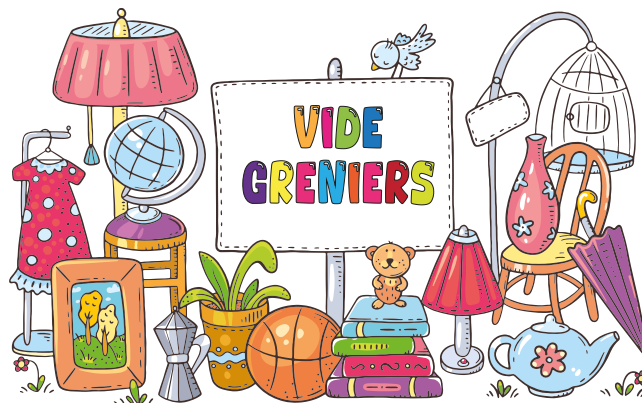
L'accueil des participants sera assuré dès 5h.

Le tarif est de 2€ le ml.

Règlement et bulletin d'inscription sur vide-grenier.org (à retourner avant le 25 août 2024).

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignement au 06 72 18 23 52



L'Orgue

des Frères Gehin

Récapitulatif des travaux engagés sur l'Orgue

Pourquoi cet Orgue ?

Ce magnifique instrument, si singulier, fête ses 152 ans. Singulier car il est l'aboutissement d'un travail minutieux et passionné en plus d'avoir été produit localement en 1872 par des facteurs réputés qui s'appelaient les Frères Gehin.

Etienne et Jean-Baptiste, originaires de Saint-Amé ont construit plusieurs instruments comme l'Orgue de la commune de Saint-Maurice-sur-Moselle ou encore Pouxoux, proposés pour un classement au titre des Monuments Historiques.

L'Orgue de la commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont est témoin du travail magnifique de ces facteurs et nécessite cette année un relevage afin de recouvrer ses facultés instrumentales mais aussi techniques qui avaient été mises à mal par le temps, l'usure et la poussière.

En effet, nombre de pièces mécaniques de la console (véritable poste de conduite de l'instrument) étaient brisées, voire très affaiblies car les insectes à bois ont dévoré beaucoup d'articulations mécaniques et autres tuyaux de bois. Un bilan précis a été dressé pour conduire aux réparations nécessaires à la remise en route de l'Orgue qui bientôt n'aurait plus joué, car même son ventilateur était en fin de vie.

Exemples des travaux en cours :

- Démontage complet de la mécanique de console et fabrication de nouvelles pièces en copie d'origine.
- Replacage des touches en os des claviers et restauration du bois piqué.
- Réalisation d'un nouveau pédalier.
- Remplacement du ventilateur et nouvelle caisse de protection.
- Démontage de plus de 800 tuyaux d'Orgue hors du buffet. Nettoyage et remise en état des tuyaux de bois vermoulus.
- Remplacement de pièces électriques et mise aux normes.
- Nettoyage complet du Buffet.
- Égalisation des sons et accord complet.

Bilan :

Cet Orgue a connu un grand nombre d'interventions au cours de sa vie, certaines transformations ont été accomplies pour accroître le rendu acoustique. Il n'est plus dans état d'origine. Toutefois, ces modifications avaient été opérées avec goût (ce qui en général n'est pas systématique dans la facture d'Orgue) et il a été conclu qu'il était important de préserver l'Orgue avec ses atouts mais de soigner son esthétique et les processus de relevage afin de lui conférer une meilleure unité visuelle et une attractivité acoustique très fidèle à l'original.



Après les travaux, et au moyen d'un entretien régulier, cet Instrument pourra à nouveau faire vibrer ses auditeurs, accompagner la vie locale et représenter fièrement un vrai patrimoine aussi précieux que rare.

Quelques chiffres et nécessités :

- 550 heures de travail
- 2 mètres carrés de peaux de cerf
- plus de 800 tuyaux à manipuler (2,5 mètres pour le plus grand, 15 centimètres pour le plus petit)
- bois d'amarante pour le pédalier
- bois de cèdre rouge et d'érable pour la mécanique
- Placage de Noyer pour la restauration de la console
- 216 plaquettes d'os calibrées
- Corps de métier participants au projet (tourneur sur bois, artiste peintre, ébéniste, graveur, facteurs d'Orgues, électricien)
- Un ventilateur 380 Volts et un système de commande basse tension spécialisé pour l'Orgue



Remerciements à la fondation Hubert-Gravier

Ces travaux d'un montant de 35 000 euros sont entièrement financés par la fondation Hubert-Gravier, du nom d'un Stéphanois décédé. Sa famille a créé une fondation pour aider à la sauvegarde du patrimoine local.

Personnel communal

Remise

de médailles

- **Chrystelle ARNOULD**
Médaille d'argent - 21 ans de services pour la collectivité
- **David BARBAUX**
Médaille de Vermeil - 30 ans
- **Myriam BREINLEN**
Médaille d'Or - 40 ans
- **Christophe CLAUDE**
Médaille de Vermeil - 34 ans
- **Martine CLAUDE**
Médaille de Vermeil - 34 ans
- **Régis CLAUDE**
Médaille de Vermeil - 37 ans
- **Michel DEMANGE**
Médaille de Vermeil - 34 ans
- **Yannick DIDIERLAURENT**
Médaille d'Argent - 15 ans à St-Etienne-les-Remiremont et 30 ans en tout dans la Fonction publique territoriale
- **Danièle FAIVRE**
Médaille d'argent - 22 ans



- **Ashraf GEORGES**
Médaille d'argent - 22 ans
- **Nadine HERMANN**
Médaille de Vermeil - 38 ans
- **Yves LE ROUX**
Médaille d'argent - 22 ans
- **Eric L'HOTE**
Médaille d'argent - 22 ans à St-Etienne-les-Remiremont et 25 ans en tout dans la Fonction publique territoriale
- **Manuela LOURENCO**
Médaille d'argent - 30 ans
- **Eliane STROBBE**
Médaille d'argent - 27 ans
- **Claudine THOMAS**
Médaille de Vermeil - 39 ans
- **Isabelle THOUVENIN**
Médaille d'Or - 39 ans
- **Emmanuelle VIARD**
Médaille d'argent - 23 ans

Dépensons, les Stéphanois paieront

Nous assistons depuis l'an dernier à une explosion des dépenses. Quelques chiffres vous en diront plus long que bien des discours :

Animation :

Coût de la pièce de théâtre « Le clan des divorcées » : 18 700 €. Déficit : 14 000 €.

Coût de la pièce de théâtre « Le dîner de cons » : 15 000 €. Déficit : 8 800 €.

Feux d'artifice début novembre (!), sous la pluie, pour un public très clairsemé : 5000 €.

Au total, près de 27 800 € jetés par les fenêtres en trois soirées, payés par le contribuable stéphanois.

Et rappelons que la nouvelle salle SMA a été conçue sans loges (budget 2024 : 172 000 € pour y remédier, à la charge complète de la commune, alors que si ces travaux avaient été faits lors de la construction, des subventions en auraient allégé le coût).

En face : subvention annuelle de 30 € par classe pour les coopératives scolaires, soit 360 € au total...

Bâtiments :

Réhabilitation de l'ancienne école du Fossard : 900 000 € dans le plan de financement ! et sans rénovation du grenier, et sans ascenseur. Et quel avenir pour le bâtiment de l'ancienne école du centre ? Les deux dossiers auraient dû être traités en cohérence.

Bâtiments communaux : un gouffre en chauffage, en attendant d'hypothétiques travaux qui ne sont jamais programmés. L'école de Seux nécessite ainsi d'importants travaux de rénovation, l'isolation thermique de la Tortue bleue est toujours à réaliser. Locaux du foot vétustes, non isolés. Eclairage public diminué, au détriment de la sécurité (et beaucoup de lampadaires « ancien modèle » encore en vigueur très énergivores).

Aménagement d'un espace intergénérationnel à la Moutière : 691 900 € dans le budget 2024 (pour au moins 500 000 € d'auto-financement, s'agissant d'un réaménagement) ! Un projet plus modeste contenterait tout autant les usagers d'aires de jeux. Mais nous sommes toujours mis devant le fait accompli, les commissions travaux et environnement n'étant quasiment jamais réunies.

Le maire refuse toujours catégoriquement (pourquoi ???) d'utiliser un carnet de suivi pour ses déplacements avec la voiture qu'il utilise aux frais de la commune (20 000 € de location sur 5 ans !), alors que l'indemnité touchée par le maire est prévue pour couvrir ses frais. La chaussée de la rue où est domicilié le maire a été refaite totalement, alors que ce n'est pas une rue passante. Les habitants de la rue de la Cotolle ou de la rue Jacquart apprécieront.

Cette inflation de travaux à des prix exorbitants nous questionne : serait-on déjà en campagne électorale ? Cette politique divise jusque dans les rangs du maire, puisque deux adjoints, et non des moindres, ont déjà démissionné. Notre liste, qui porte la voix de 37% de votants, a comme seule ambition, non pas de couvrir notre commune de bâtiments et d'espaces coûteux à aménager et à entretenir, mais de la faire vivre dans ses forces vives : les écoles de nos enfants, les lieux d'accueil des personnes âgées et de santé à imaginer face au vieillissement de la population, l'entretien de nos routes et des réseaux d'eau, de nos forêts qui souffrent, de nos infrastructures sportives. Saint-Etienne est une ville de 3800 habitants, avec un vrai confort de vivre : il faut savoir rester responsable pour assurer et le présent, et l'avenir, au plus près des besoins de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes.

Le 25 avril 2024

Liste d'opposition « SAINT-ETIENNE GAGNANTE »

Le mot des conseillers municipaux indépendants

Qui sommes-nous ? Deux anciens adjoints **David BOLMONT** et **Jean Charles TISSERAND** démissionnaires de la liste de la majorité de Michel Demange en raison de profonds désaccords sur la gestion financière de la ville et le management de l'équipe municipale. **Jean Guillaume MATHIEU** a, pour sa part, démissionné de la liste d'opposition.

Nous dénonçons un déficit démocratique : les conseillers municipaux, bien que compétents et de qualité participent peu ou pas du tout aux décisions de la commune ; les commissions municipales censées oeuvrer sur les orientations politiques ne sont quasiment jamais réunies (une seule commission « Travaux » par an, aucune commission « Environnement » depuis décembre 2020). La plupart des grandes décisions sont donc actées avant même les réunions du conseil municipal.

Nous regrettons également le manque de transparence vis-à-vis de la population, car le site internet de la ville ne diffuse pas à ce jour les procès-verbaux de ces conseils et leur diffusion via Facebook a été suspendue.

Nous doutons du bien-fondé des grands chantiers de ce mandat. La rénovation de l'ancienne école du Fossard pour un coût proche de 900.000€ qui n'a pas été discuté en commission nous semble beaucoup trop élevé. Nous aurions préféré un programme global de rénovation énergétique des bâtiments communaux qui sont pour la plupart vétustes (ces rénovations étaient pourtant une promesse de campagne...).

L'absence d'un **fil rouge structurant** concernant cette **transition énergétique** qui serait source d'économie restera à la charge des municipalités suivantes. Pour information le coût des énergies pour les contribuables est passé d'environ 187.000€ en 2020 à 312.000€ en 2023 (+67%).

La rénovation de l'espace de la Moutière, quant à elle, n'a fait l'objet d'aucune réunion de travail des commissions, nous avons pourtant des idées à soumettre...

Nous savons que Saint-Etienne a un **potentiel non exploité**, que l'avenir doit être envisagé sur des projets de **mutualisation** avec nos communes voisines, les **énergies renouvelables**, la création de **résidences seniors**, les **voies douces et cyclables**...

Pourquoi ne pas également porter un **projet de maison de santé** de proximité comme d'autres communes de taille comparable ont su le faire ?

Notre état d'esprit reste cependant **constructif** et nous parvenons à faire amender certaines décisions malgré le peu d'espace que l'on nous laisse (cette courte tribune en est le reflet).

Notre principale action est la **baisse des impôts en 2024** alors que M. le maire Michel DEMANGE proposait de les maintenir à un taux élevé. Les impôts vont donc baisser mais restent plus élevés que dans les communes équivalentes et voisines pour des prestations très discutables...

*David BOLMONT, Jean Guillaume MATHIEU
et Jean Charles TISSERAND*

Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

■ Social : Signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale



En novembre, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Vosges et la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine ont signé avec la CCPVM et les maires des 10 communes le renouvellement de la Convention Territoriale Globale à la Mairie de Saint-Etienne-lès-Remiremont.

Un moment fort puisque cette convention constitue le cadre politique du projet social de notre territoire, et ce pour une durée de 5 ans.

Conseils sur la petite enfance, accueil de loisirs, prévention de la délinquance, logement des jeunes, parentalité, accès aux droits... sont quelques exemples, non exhaustifs, des domaines concernés par cette convention, destinée à adapter les grands axes départementaux aux particularités du territoire.

■ Eau et Assainissement : une compétence bientôt transférée à l'intercommunalité

Fin 2023, les élus de la CCPVM se sont positionnés favorablement au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2025, décision qui fait l'objet d'une consultation des conseils municipaux. La CCPVM a donc convié l'ensemble des élus municipaux des 10 communes du territoire à une réunion d'information et d'échange qui se tenait à Saint-Etienne-lès-Remiremont. Le cabinet PROFILS IDE, en charge de ce schéma de transfert, a détaillé le contexte réglementaire, les principaux résultats de l'état des lieux et de la prospective des services ainsi que les enjeux à venir pour le territoire.

La réunion s'est terminée par un temps d'échange lors duquel de nombreux élus se sont exprimés et ont posé des questions relatives au dossier.



■ Commerce : un salon de coiffure stéphanois remporte le deuxième prix du « Concours Boutique » !

Imaginé et financé par la CCPVM, cet appel à projets contribue à soutenir des initiatives locales, renforcer l'attractivité des centres-bourgs et lutter contre les espaces commerciaux vacants. Il prend la forme d'un concours récompensé par un soutien financier par remboursement de loyers acquittés. Pour sa seconde édition, le Concours « Boutique » attribuait 5 lots à des commerces des Vosges Secrètes ayant candidaté et présenté leur dossier en présentiel devant un jury composé d'élus du bureau communautaire. Bravo à Sidonie ADAM qui a remporté le second prix d'une valeur de 2 500 € pour la reprise d'un salon de coiffure intitulé « Sadinys Coiffure » à Saint-Etienne-lès-Remiremont.



Communauté de Communes

de la Porte des Vosges Méridionales

■ Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables : la réflexion est lancée !



Au niveau national, la France s'engage dans le développement des énergies renouvelables sur l'ensemble du pays. À ce titre, les mairies sont missionnées pour définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), en accord avec les spécificités de leur territoire. La CCPVM, accompagnée de la DDT, est chargée d'expliquer la démarche, de détailler les phases de ce projet et de venir en appui auprès de ses 10 communes membres (réunions, cartographie, aide à la décision...). Une consultation des habitants est prévue afin qu'ils donnent un avis sur les zones présélectionnées par leur mairie.

■ Habitat : des conseils pour rénover



Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre habitat ? Le Conseiller France Rénov' du territoire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales est disponible pour vous apporter des conseils techniques, financiers et réglementaires.

Contact :

03 29 22 50 10 - francerenov.hautesvosges@soliha.fr

Plus d'infos :

www.ccpvm.fr/le-service-de-conseil-france-renov/

■ Économie / Tourisme : Aide au développement de projets

Que vous soyez en projet de création ou déjà en activité, le Service Économie de la CCPVM vous accompagne et vous oriente dans vos démarches : recherche de financements pour vos investissements, de solutions pour votre implantation (locaux, terrains) ou autre besoin relatif à l'entreprise. En termes de subventions directes, la Communauté de Communes intervient en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges et subventionne les projets de création, d'extension et rénovation de locaux.

Par ailleurs, si votre projet concerne une activité ou un hébergement touristique (hôtellerie, gîtes, chambres d'hôtes...), vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide à l'immobilier.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à demander le service Économie au 03 29 22 11 63.

■ Tous à vélo ! Sécurité routière pour les enfants

Du 24 au 28 juin, de nombreux enfants se rendront à l'Escadron de Gendarmerie Mobile. En effet, pour la troisième année consécutive, les élèves de CM2 des Vosges Secrètes sont conviés à une grande opération de sécurité routière organisée par la CCPVM. Initiation au code de la route, piste de circulation, parcours d'agilité, découverte du matériel de la Gendarmerie, mini-challenges par équipe et distribution de casques, toutes les activités ont le même objectif : sensibiliser les jeunes à la pratique du vélo... en toute sécurité !



■ Environnement : les travaux de restauration du Ruisseau de Seux

Nos cours d'eau ont une importance capitale dans l'environnement : même discrets, ils sont essentiels dans la préservation de la biodiversité et la gestion

des inondations. Depuis fin 2015, un programme de restauration des cours d'eau situés sur le bassin versant de la Moselle a été lancé sur le territoire de la Communauté de Communes, compétence GeMAPI reprise en 2022 par le Syndicat Mixte Moselle Amont.



Un projet au long cours sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité, dont le Ruisseau de Seux fait partie. La réception de la première tranche de travaux s'est tenue en cette fin d'hiver et a permis de constater, entre autres, la revégétalisation des berges.

■ Massif du Fossard : découvrez le nouveau parcours !

« À la découverte du Massif du Fossard : mieux accueillir, mieux protéger » est le nom d'un nouveau parcours mis en place pour valoriser 8 sites majeurs, d'intérêt patrimonial, naturel et paysager. Les randonnées, réalisées en partenariat avec le Club Vosgien, sont émaillées de panneaux riches d'informations pour guider les promeneurs.

Une attention particulière a été portée à la préservation des sites naturels, la quiétude pour tous et l'éducation à l'environnement. Fruit d'un travail collaboratif entre deux Communautés de Communes voisines, l'ONF et de nombreuses associations du territoire, le parcours a bénéficié du financement de l'Union européenne.



■ Les classes de l'école du Fossard découvrent la "Micro-Folie"

Dès septembre, un nouvel équipement culturel, la Micro-Folie des Vosges Secrètes, a permis à une centaine d'enfants de l'école du Fossard de profiter de 11 inter-

ventions réalisées sur mesure avec des thématiques choisies par les enseignantes : l'Autoportrait, l'Art durant l'antiquité, le Moyen-Âge, la Renaissance, les émotions dans l'art, la peinture contemporaine, les mains dans l'art ou encore la sculpture, dont certaines en collaboration avec le Musée Charles Friry. Pour les autres publics, des permanences étaient programmées en septembre/octobre, au sein du "container rouge" ou dans la salle multi-activité.



■ Les élèves du Cube se sont produits à Saint-Etienne-lès-Remiremont

En mars 2023, l'École Intercommunale de Musique Le Cube a organisé un stage autour de l'improvisation pour les classes de Bois (Flûte, Clarinette, Hautbois et Saxophone) mené par Nicolas Nageotte, musicien et pédagogue enseignant au Conservatoire à Rayonnement Régional de Chalon-sur-Saône (71). Les élèves ont pu découvrir de nouveaux modes d'expression et se lancer dans des improvisations individuelles et collectives.

En juin de la même année, un orchestre de jeunes musiciens de 1er cycle a donné un concert regroupant les musiciens vents et percussions des écoles de musique du Cube, d'Épinal, de Rambervillers et Gérardmer. Dirigés par quatre chefs (Sylvia Bérard, Sarah Gaudio, Aurélien Tanazacq et Ludovic Bérard), ils ont travaillé un répertoire de huit morceaux. La deuxième partie était donnée par l'Ensemble à Vents et Percussions, élèves plus chevronnés, dirigés par Pierre-Marie Budelot, directeur, et encadrés de l'ensemble des professeurs concernés. Une première avec 4 pièces ambitieuses pour une belle réussite musicale collective de quelques 30 musiciens !

**Le Cube, c'est aussi VOTRE école de musique.
Envie de vous (re)mettre à la musique ?**

N'hésitez pas à contacter l'école
Tél. : 03 56 63 63 71 – 06 03 03 01 09
E-mail : musique@ccpvm.fr

*Sous réserve d'éventuels modifications et/ou ajouts

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
MAI			
Samedi 25	Cérémonie fête des mères	Ville/CCAS	Salle multi-activités
Dimanche 26	Parcours du cœur	Ville	Salle multi-activités
JUIN			
Dimanche 2	Rando-Trail	Courir Ensemble Vosges	Départ salle polyvalente
Samedi 15	Fête du jeu Feu d'artifice, chavande, Soirée DJ	Ville	Moutière
Dimanche 23	Festival folklorique	Assoc. Récréative Portugaise	Salle multi-activités
Samedi 29	Gala	Acro'Gym+	Salle polyvalente
Samedi 29	Concert groupe "Gräve", professeurs et élèves de l'école	Ecole Intercommunale de Musique « LE CUBE »	Salle multi-activités
JUILLET			
Pas de feu d'artifice du 14 juillet en raison des risques d'incendie et conditions météorologiques			
SEPTEMBRE			
Dimanche 1^{er}	Vide-greniers	Société de chasse « La Stéphanoise »	Moutière
OCTOBRE			
Dimanche 13	Baby bourse	Amicale du Personnel Communal	Salle multi-activités
Vendredi 18	Octobre Rose Party	La Bonne Humeur	Salle polyvalente
NOVEMBRE			
Lundi 11	Cyclo-cross	Espoir Cycliste Stéphanois/Ville	Lieu à définir
Dimanche 17	Thé dansant	CCAS	Salle multi-activités
Samedi 23 et Dimanche 24	Marché d'avant l'Avent	Ville	Salle multi-activités
Samedi 30	Concert Pop'n gospel et Chœur du Nord	Ville	Salle multi-activités
DECEMBRE			
Dimanche 15	Bal de Noël	Assoc. Récréative Portugaise	Salle multi-activités

Besoin d'infos pratiques ? Être alerté ou signaler un incident ? Des démarches à effectuer ?



Mes Administrations
Et Les Informations/Services

la solution simple, rapide et gratuite !

UN SERVICE APPROUVÉ
PAR VOTRE MUNICIPALITÉ



Mairie



Démarches
en ligne



Actualités
et alertes



Services



Annuaire
public

Signalement



Bulletins
municipaux



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Votre commune s'empare du numérique
en vous proposant ce moyen
de communication supplémentaire

Un service développé par



maelis.info



Credit photo © Apolline FURY, COPVM



Place de l'Hôtel de ville
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Tél. : 03 29 26 18 00

Mail : info@ville-st-etienne-remiremont.fr
Web : www.ville-st-etienne-remiremont.fr



[saintetiennelesrmt_officiel](#)